

JANVIER
1978
N° 171

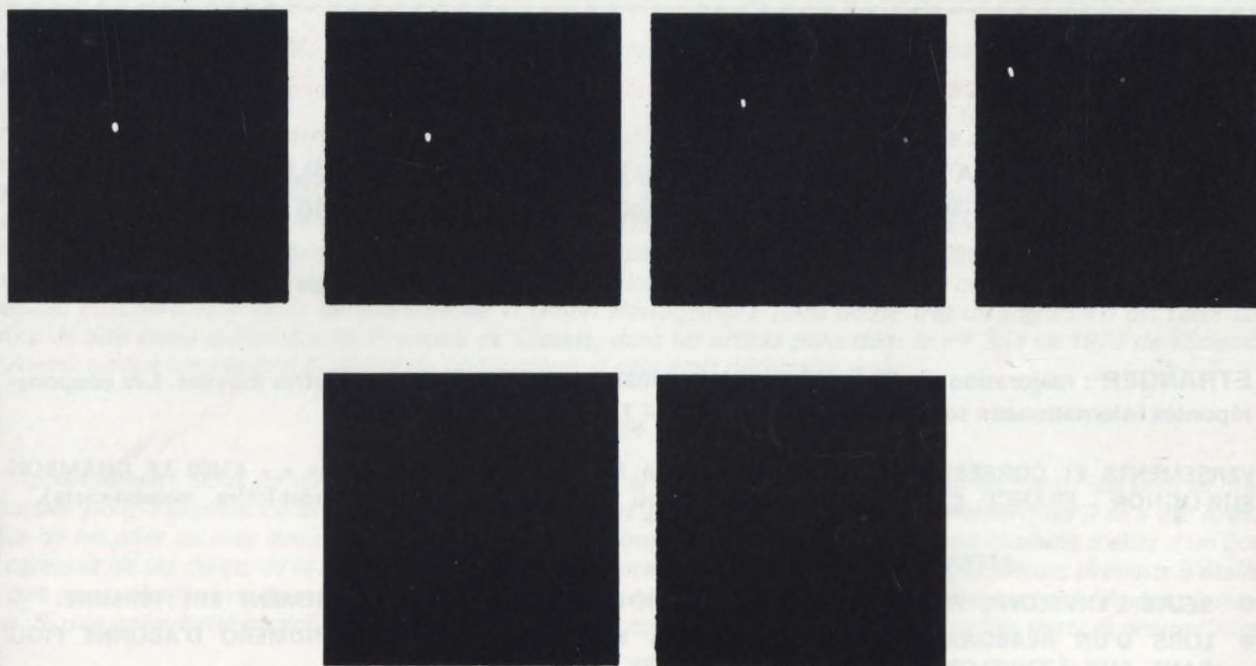
LUMIERES DANS LA NUIT

21° ANNÉE
LE N° 5,50 F

MYSTERIEUX OBJETS CELESTES ET PROBLEMES CONNEXES

LA PHOTO QUI FAIT DÉBORDER LE VASE !

page 26



Sur ce contact de la bande on voit parfaitement le réverbère de plus en plus à gauche et en haut d'une vue à la suivante, car le témoin recadre Vénus (qui descend vers la droite pour la garder au centre du viseur. On voit également que l'inclinaison augmente. Et surtout que les «boules» sont verticales et non horizontales ! Sur les deux photos du bas le réverbère se trouve en dehors du champ de l'appareil photo.

**L'esprit
et la matière**
→ page 3

**Nos
enquêtes**
→ pages 7 à 23

**Bilan d'étude
du phénomène OVNI
dans le Morbihan** ▶ page 24

**Nouvelles
récentes**
→ page 33

LUMIERES DANS LA NUIT

Fondateur : R. VEILLITH

Cette revue est dédiée à tous ceux qui, à travers le monde, recherchent passionnément la vérité. Leurs découvertes sont autant de lumières dans la nuit actuelle de l'humanité, et nous guident pas à pas vers des horizons nouveaux.

VOICI LE CONTENU DE CE NUMERO :

- PAGE 3 : L'esprit et la matière
PAGE 7 : Près de Flachères (Isère)
PAGE 9 : Observation de Lagarde (Hte Garonne)
PAGE 10 : Rapport d'observation
PAGE 11 : Observation à Marcenat (Cantal)
PAGE 13 : Observation de St Léonard de Noblat (Hte Vienne)
PAGE 17 : A Jameyzieux (Isère)
PAGE 18 : OVNI ou météorite ?
PAGE 21 : Dans le Calvados
 Courrier
PAGE 22 : Observation d'un objet à basse altitude à Mouroux
 (Seine et Marne)
PAGE 23 : En Moselle
PAGE 24 : Bilan d'étude du Phénomène OVNI dans le Morbihan
PAGE 26 : Courrier Réufo : La photo qui fait déborder le vase !
PAGE 33 : Nouvelles Récentes
PAGE 35 : Conseils importants

Le fait d'insérer tel ou tel document ne prouve pas nécessairement que nous en approuvons tous les termes. Chaque document est publié dans la perspective que, considéré dans son ensemble, il nous paraît digne d'intérêt, et susceptible de nous mener vers la vérité, qui reste notre but et notre idéal et que nous recherchons sans parti pris.

Les documents insérés le sont donc sous la responsabilité de leurs auteurs.

Nos articles, photos, dessins sont protégés par la loi de 1957 sur la Propriété littéraire et artistique. En conséquence, toute reproduction, même partielle, est rigoureusement interdite sans autorisation.

ABONNEMENT (joindre 1 F en cas de changement d'adresse)

— LUMIERES DANS LA NUIT, revue mensuelle de 36 pages consacrée au problème OVNI (avec toutefois un seul numéro pour Juin-Juillet ainsi que pour Août-Septembre), ce qui fait 10 parutions chaque année.

Abonnement annuel

ordinaire : 53 F. — de soutien à partir de 63 F.

ETRANGER : majoration de 10 F. Règlement par mandats internationaux ou autres moyens. Les coupons-réponses internationaux sont acceptés : un coupon = 1,20 F.

VERSEMENTS ET CORRESPONDANCE : à adresser à M. R. VEILLITH, « Les Pins » - 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON - FRANCE. C.C.P. : 27.24.26 N LYON (ou par chèque bancaire, mandat-lettre, mandat-carte).

ATTENTION !

- SEULE L'ENVELOPPE PORTE LA MENTION (EN ROUGE) QUE VOTRE ABONNEMENT EST TERMINE.
- LORS D'UN REABONNEMENT, VOUDRIEZ-VOUS NOUS RAPPELER VOTRE NUMERO D'ABONNE FIGURANT SUR L'ENVELOPPE AU-DESSUS DE VOTRE NOM. MERCI.

"LUMIERES DANS LA NUIT"

*présente à tous ses lecteurs, collaborateurs
et amis,*

ses meilleurs vœux pour 1978

L'esprit **et la matière**

par F. LAGARDE

En décembre 1974, M. Pierre GUERIN, Maître de recherches au CNRS, avait eu l'obligeance de me faire parvenir un projet de communication pour un certain colloque. Son titre : « Sur la profonde unicité de tous les phénomènes paranormaux exceptionnels. » J'avoue sans fausse honte qu'il m'a fallu presque trois ans pour comprendre et accepter cette vision des choses que je qualifie aujourd'hui de prophétique.

Les arguments que je vais développer pour relier certains phénomènes sont strictement personnels et n'engagent que moi-même, je ne cite M. Pierre Guérin que pour lui rendre hommage et lui donner la priorité.

L'article de J.J. Jaillat à propos de Jung, suivi d'une mise au point du docteur Krantz, m'a demandé réflexion et a été le catalyseur en ramenant en mémoire des faits insuffisamment étudiés dans leurs conséquences.

Les conversations avec M. et Mme Berthault, venus me faire une visite, ne sont pas étrangères à l'élaboration de cet exposé.

Le point de départ en seront les expériences de Jean-Pierre GIRARD qui, comme chacun sait, fait plier par la pensée des barres préparées en laboratoire pour ces essais. Il faut dire, redire, répéter, qu'il s'agit là d'expériences honnêtes, authentiques, irréfutables. « C'est M. Philibert, directeur du laboratoire de métallurgie du CNRS, qui a notamment annoncé à la télévision que ses recherches avaient permis d'établir la réalité de ces effets, par l'étude des déformations des structures internes du métal des expériences. Et l'on a vu J.P. Girard à la télévision effectuer une expérience de torsion métallique, contrôlée par un illusionniste (sans doute très qualifié) » Lors de l'émission avec M. Philibert, il y avait un membre de « l'Union Rationaliste » (sans doute très distingué) « Il est resté sans voix » Je cite entre guillemets M. François de Closets, dans un article paru dans le n° 364 de 1977 de « Sciences et Avenir » pour bien établir la réalité du phénomène, si cela était nécessaire.

Que se passe-t-il dans ces expériences ?

Apparemment, nous ne voyons en présence que J.P. Girard d'un côté et face à lui les barres qui vont se plier. Conçues pour l'expérience elles sont très résistantes, et j'ai pu constater personnellement qu'il m'a été impossible de les plier de mes deux mains et en faisant beaucoup d'efforts. J.P. Girard tenait chacune d'elles d'un bout et caressait de ses doigts de la main gauche, effleurait doucement, la partie libre. Les spectateurs présents n'étaient là que pour déceler une éventuelle tricherie, et il est inutile de dire que ces expériences ont été filmées plusieurs fois. Si une irrégularité quelconque avait été commise au cours des très nombreux contrôles toute la presse l'aurait su.

On voit alors J.P. Girard concentrer sa pensée et la barre se plie devant nos yeux obéissant à la sollicitation psychique de l'expérimentateur.

L'évènement qui vient de se produire est extérieur à l'expérimentateur, et de toute évidence il y a une correspondance entre un donné psychique (et donc subjectif) et le fait matériel constaté (et analysé) et qui lui, est parfaitement objectif. Nous sommes en présence d'un mode de connexion totalement différent d'une relation causale processus normal des évènements qui tombent sous nos sens et qui trouvent alors une explication normale.

Pour donner une explication de ce fait, on ne peut faire que des hypothèses. Deux seulement me sont apparues il y en a peut-être d'autres . . .

1 – Les structures atomiques sont pourvues d'un mode de perception et « obéissent » à la sollicitation psychique de l'expérimentateur en se déformant pour réaliser la courbure constatée.

2 – La pensée de l'expérimentateur met en jeu des énergies qui vont agir sur la barre pour la faire plier.

On conçoit mal qu'un objet structuré possédant un psychisme élémentaire (vues développées par de nombreux physiciens en physique avancée mais qui ne constituent pas un acquis de la communauté scientifique) puisse recéler en lui même la force nécessaire, considérable comme on l'a vu en terme d'énergie physique, pour se faire plier elle-même sous l'injonction d'un autre psychisme.

On conçoit mal également que la pensée puisse porter aussi avec elle cette force considérable qu'il est nécessaire de développer pour tordre la barre de l'expérience, et pourtant elle se courbe . . . Il faut imaginer alors qu'elle n'agit pas directement mais qu'elle met en jeu des énergies infimes éparses qui vont se concentrer et, nouveau levier d'Archimède, vont agir sur les structures pour les déformer.

Avec cette hypothèse, il existerait donc un relai énergétique de la pensée jouant au poltergeits à l'échelle atomique.

Nous allons voir qu'elle s'applique à bien d'autres faits paranormaux, à une plus grande échelle, comme la lévitation et les poltergeits en général.

Si avec J.P. Girard qui a servi d'exemple, parce que irréfutable, nous avons eu affaire à une volonté consciente, le cas le plus général et le plus répandu est celui où il n'existe pas de volonté consciente, où le phénomène se développe à partir d'un inconscient non perçu par le sujet en cause. Le Ct de Gendarmerie TIZANE a eu l'heureuse initiative de faire rééditer «L'hôte inconnu dans le crime sans cause» Tchou mars 1977, où figure l'essentiel de son énorme documentation qui fait l'objet de rapports de gendarmerie et de contre-enquêtes de sa part.

Ce qui frappe dans ces récits, et dans tous les cas analogues qui ont pu être publiés ailleurs, c'est la personnalité et l'état psychique du sujet mis en cause dans les manifestations décrites. En très grande majorité il s'agit de garçonnets ou de fillettes, puis l'on y trouve des malades physiquement ou psychiquement, des sujets donc ayant des problèmes de par leur situation. Les jeunes en cause sont très souvent placés comme domestiques, subissant les contraintes de leur état, où supportant mal l'autorité parentale et provoquant des sentiments de révolte refoulés. Il en résulte des désirs inconscients de nuire, à l'échelle de leur âge mental «Dans tous les cas, les phénomènes produits seront d'une déconcertante banalité et dénoteront le plus souvent une force stupide» (Tizané p. 216) Ils vont mettre en branle, à l'insu de leur volonté cette énergie qui va provoquer les événements et les enquêtes.

Il n'y a pas d'hôte inconnu, ce n'est pas Dieu, ni le diable, qui agit, mais bien le psychisme d'un sujet par un processus qui nous échappe encore. C'est si évident que le remède préconisé pour faire cesser les manifestations est l'éloignement du suspect, et l'on constate qu'elles cessent effectivement.

Ce qui pourrait paraître difficile à admettre est l'existence de cette énergie intermédiaire nécessaire à la pensée consciente ou non, pour produire ces effets catalogués paranormaux. Le Ct Tizané en apporte la preuve. A l'intention des lecteurs de LDLN, sur ma demande, il avait donné un résumé d'une de ses enquêtes dans le village de Saint-Cyr-des-Gats, en Vendée. «La galipote ou bigourne» LDLN Contact-Lecteur Juillet 1972» L'enquête avait eu lieu à la suite de l'incendie d'une boulangerie en Juin 1946. On apprend qu'une boule de feu de la grosseur d'un point, ressemblant à de la braise, se déplaçait à 1,50 m - 2 m du sol. Pour d'autres elle se présentait sous la forme vague d'un chien, et de nombreux soirs des habitants armés de bâtons, et des étrangers, ont guetté son passage pour taper dessus.

L'enquête a déterminé le suspect, cause involontaire des événements, le jeune A. . . malade de la tête, atteint d'une forte fièvre la nuit de l'incendie, et qui rêvait, a-t-il dit à sa mère, d'une grande ombre et d'un grand feu. Dans leur ancienne résidence c'était la présence de sa sœur qui provoquait de nombreux phénomènes de poltergeits.

Dans cette affaire il ne s'agit plus de poltergeits, mais bien, prise sur le vif, d'une forme matérialisée d'énergie, pouvant prendre la forme d'une boule ou d'un globe en connexion directe avec le psychisme du jeune A . . . sans que celui-ci puisse effectivement faire l'objet d'une inculpation.

Elle sera considérée comme étant la cause de l'incendie inexplicable de la boulangerie qui détruisit la maison en une heure de temps, sans que le propriétaire ni ses commis qui couchaient au-dessus du magasin puissent sauver quoi que soit (détails p. 195 à 210 du livre cité de M. Tizané).

Bien entendu on ignore comment cette énergie, au service si l'on peut dire du psychisme d'un sujet, peut opérer. On ne sait pas non plus par quels moyens elle parvient à faire léviter le padre Giuseppe de Copertino (Aimé Michel «Le mysticisme» CELT 1973), plus près de nous, entre 1920 et 1968, comment elle produit des prodiges autour du padre Pio de Pietrelcina et porte la température de son corps à 48° 5 (Les corps à prodiges. Tchou 1977) ni comment elle s'y prend pour lancer des pierres qui atteignent toujours leur but, et qui lorsqu'on ferme les volets pour s'en protéger, s'il reste par hasard une fente allongée, elles prennent la forme de la fente pour continuer à passer (Tizané p. 117), ni pourquoi ces pierres arrivent parfois brûlantes (Tizané

p. 103) apparaissant dans l'air, comme venant de nulle part semblant se matérialiser, ni comment certains phénomènes OVNI s'y prennent pour forer des trous parfois très profonds et laisser des traces indélébiles de leur passage, confirmant le témoignage de l'observation, ni par quels procédés elle réduit en petits tas de cendres des corps humains sans provoquer d'incendie dans les appartements . . . etc . . . etc . . . Ce dont nous sommes persuadés c'est qu'elle est en connexion avec un psychisme déterminé, ainsi l'ont prouvé les enquêtes de gendarmerie.

L'hypothèse qu'elle est l'agent auxiliaire entre le psychisme humain et les effets constatés sera le trait commun des phénomènes paranormaux.

Nous ignorons comment la pensée, consciente ou inconsciente, peut mobiliser une énergie extérieure, ni où elle va la puiser, un hiatus non visible existe entre la pensée et ses effets aberrants. Avec J.P. Girard, nous avons la preuve que la pensée est capable de s'extérioriser pour provoquer des effets matériels. Mais, bien avant lui, on savait qu'elle était capable de se propager à l'extérieur à des distances considérables, et semble-t-il illimitées, en dépit des obstacles. De nombreux ouvrages ont traité ou traitent de la TELEPATHIE. Dans le dernier que j'ai lu « Les pensées communicantes » édit Tchou 1976 - Arthur Koestler a écrit le premier chapitre.

Il dit : « Aux Etats-Unis des expériences spécifiques sur les phénomènes de transfert d'énergie . . . sont menées ou programmées selon diverses conceptions avancées. Le docteur Eugène B. Konneci, directeur des recherches biotechnologiques de la NASA, l'a confirmé dans une communication au 14^o congrès de la Fédération Internationale Astronautique tenu à Paris ». La télépathie n'est pas un mythe, mais une réalité étudiée comme un transfert d'énergie, comme une relation entre les champs physiques de particules et le phénomène biologique de la pensée.

Ainsi, pour conclure, l'hypothèse que nous avons posée de l'existence d'une énergie de transfert, intermédiaire entre la pensée et les effets paranormaux qui lui sont attribués, se trouve confortée par les recherches de la NASA dont le sérieux et l'efficacité sont bien connus.

Certes, les faits authentiques qui parviennent à notre connaissance sont relativement peu nombreux, en dépit d'une littérature abondante. Il faut bien constater qu'ils ont le triste privilège de faire l'objet d'un ostracisme tenace et malveillant, comme tout ce qui dérange la normalité et les habitudes. En d'autres temps J.P. Girard et bien d'autres auraient eu droit au bûcher. Si le bûcher a disparu de nos mœurs le même état d'esprit d'intolérance n'est pas éteint, et il existe d'autres moyens de coercition qui sont utilisés pour « museler » celui qui a l'imprudence d'affirmer la réalité et l'authenticité de certains faits et pour faire échec à leur diffusion. On peut espérer qu'avec l'évolution des connaissances les faits classés comme paranormaux rentreront dans la normalité, peut-être alors qu'on aura pris conscience des pouvoirs inconnus du psychisme et que, peut-être, on aura découvert une technique pour provoquer à la demande des effets encore exceptionnels, considérés comme impossibles contraire à la raison, voire diaboliques.

J'ai parfaitement conscience, en faisant cet exposé, d'ouvrir des perspectives nouvelles, tout au moins en ce qui me concerne, pour l'étude du phénomène OVNI. bien entendu, j'ai toujours pensé, et je l'ai souvent dit et écrit, que le psychisme jouait un rôle important dans les témoignages qui nous parvenaient, mais entrevu peut-être dans une perspective assez étroite et restrictive.

Avec ces nouvelles ouvertures le rôle du psychisme s'élargit et prend des dimensions nouvelles pour lesquelles j'avais eu jusqu'ici, en mon for intérieur, une attitude négative. Je pense qu'il conviendra d'approfondir de plus en plus la part qui lui revient dans les observations en laissant de côté, bien entendu, le cas des hallucinations qui sont du domaine de la pathologie, et qui viennent interférer là comme ailleurs dans le domaine des OVNI.

Tout se tient comme j'ai tenté de le montrer, comme l'avait écrit depuis longtemps M. Pierre Guérin, et il est important de laisser la porte ouverte à des études encore tâtonnantes qui cherchent leur voie en s'appuyant sur le psychisme. Elles apportent avec elles des perspectives riches en découvertes, en expériences à réaliser, à propos des OVNI dont l'existence ne fait aucun doute, bien que leur nature soit toujours inconnue et fasse encore l'objet de spéculations et de recherches parallèles.

Tous les faits qui sont cités ne sont que des exemples parmi d'autres très nombreux et tout aussi convaincants. ils sont contrôlables, authentiques, seule l'explication que j'en donne peut être critiquable. Si quelqu'un peut en trouver une meilleure, sans déformer les faits, je lui serais reconnaissant de nous en faire part dans l'intérêt d'une recherche qui mobilise notre curiosité.

26 Août 1977 F.L.

Ce texte était achevé, revu, corrigé, lorsque M. Pierre Guérin en me faisant parvenir une nouvelle mise au point de la communication signalée, sous un titre semblable « SUR LA PROFONDE UNICITE DES DIVERSES MANIFESTATIONS PARANORMALES EXTRAORDINAIRES » m'autorise à en publier la conclusion qui est en quelque sorte un résumé de sa pensée. Le lecteur appréciera la bonne fortune d'avoir sous les yeux deux textes différents traitant du même sujet ou presque sous des aspects différents.

Ci-dessous, par M. Pierre GUERIN, la conclusion de son texte.

« Tout cela se tient, apparemment. Et nous pouvons nous résumer.

Sous des formes diverses, il semble qu'un seul et même agent paranormal (8) fasse des incursions épisodiques dans notre monde qualifié de « rationnel », en s'abstenant soigneusement de laisser des preuves directes de sa réalité, qui puissent emporter l'adhésion unanime. L'on ne peut donc juger de cette réalité qu'à travers une étude individuelle des meilleurs témoignages, et une comparaison de ceux-ci entre-eux (pour autant qu'ils soient indépendants et non influencés les uns par les autres). Une telle approche souvent peu familière aux scientifiques, s'apparente en fait aux méthodes d'enquêtes judiciaires. Elles révèlent les concordances que nous avons mises en évidence plus haut, et plaide avec force en faveur de la réalité, et surtout de l'unicité du phénomène, mais sans nous dire ce qu'il est, ni Qui nous manipule par lui. Dieu, le Diable, les Morts, les Extra-terrestres ne sont que des noms successifs que se sont donnés, ou que se donnent les Entités-ou l'Entité- responsable du phénomène. A moins que ce soit nous même, qui ayons donné ces noms . . . Car, à la limite, certains iront jusqu'à invoquer une manifestation de quelque « Inconscient collectif », doué en l'occurrence de pouvoirs sur la matière . . . Ou encore tout autre chose que nous ne pouvons pas imaginer en l'état actuel de nos préoccupations scientifiques

Il est certain que, pour le moment, nous ne sommes pas en mesure de fournir une réponse à ce problème. Personnellement, je pencherais pour une intervention extérieure dans les affaires des hommes, intervention pouvant revêtir des formes diverses, et qui serait le fait, non pas d'Entités surnaturelles se situant sur un autre plan que celui de l'Univers physique, mais d'Extra-terrestres appartenant bel et bien à notre Univers. Pour le scientifique, en effet, rien de ce qui existe ne saurait être en dehors de la nature, et des entités surnaturelles sont un non-sens. Mais non pas des Entités transcendentales. Car l'Evolution biologique n'a aucune raison de s'arrêter au niveau humain, lui-même transcendantal pour les animaux. On remarquera que Dieu et les Anges habitent le « ciel », que les OVNI en viennent, et que les Morts y montent. Ainsi se trouve privilégié ce lieu de résidence des agents allégués des phénomènes que nous avons passés en revue plus haut. D'autre part, les distances intersidérales sont si fantastiques, et les durées pour faire les « voyages » si immenses (dans l'hypothèse que l'on parcourerait ces distances) que des êtres ayant résolu le problème doivent nécessairement utiliser des « raccourcis » impliquant une manipulation de l'espace et du temps - or une telle manipulation semble bien être mise en jeu dans la plupart des phénomènes PSI. Ainsi la soucoupe volante, bien loin de relever du seul paranormal comme si cela excluait qu'elle soit un astronef, ainsi qu'ont tendance à le croire trop d'ufologues modernes, a toute chance d'être cet astronef sachant maîtriser le paranormal - conformément à la croyance populaire - si elle sait transcender nos limitations dans le domaine spatio-temporel, condition nécessaire pour venir des étoiles. Je ne nie aucunement que des facultés PSI puissent se manifester spontanément chez l'Homme, hors de toute influence extra-terrestre, mais je pense que si des Entités extérieures utilisent ces facultés pour « agir » sur certains individus et créer les manifestations rapportées dans cet article, il ne faut pas les aller chercher dans je ne sais quel « plan astral » immatériel, mais bel et bien dans notre Univers. Les Dieux, les Démons, les ufonautes, etc, seraient ainsi les mêmes Entités. Bien entendu, je ne puis fournir, à l'appui de cette thèse, que des présomptions, et non des preuves.

Une telle conclusion, qui implique quelque « manipulation » de l'espèce humaine par des êtres du Cosmos, pourra sembler déprimante. Je crois cependant qu'elle n'est pas entièrement négative, tant il est vrai que l'on est moins dupe du mensonge aux mille facettes, et de ses ricanements lorsqu'on ne rentre pas dans son jeu (qui risquerait de nous abêtir en nous faisant croire à autant de « révélations » successives et contradictoires - c'est le propre des différentes religions), et lorsqu'on a dépassé le stade de la collecte des faits pour entrer dans celui de leur comparaison et de leur synthèse - voire de leur interprétation physique si, un jour, notre science arrive à surmonter l'obstacle.

(8) Telles sont les apparences. Il se trouve évidemment des chercheurs pour estimer que l'on fait fausse route à vouloir unifier des domaines trop différents. Car, disent-ils, ce n'est pas parce que plusieurs ensembles mathématiques possèdent des intersections communes, qu'ils sont nécessairement confondus.

1er février 1975

(texte revu et corrigé en février 1977)

NOTRE LIGNE DE CONDUITE

Nos lecteurs savent que des points de vues, parfois très différents, sont publiés dans LDLN ; c'est notre ligne de conduite depuis la création de notre revue, et nous tenons à maintenir cette ouverture d'esprit. Ceci, bien entendu, pour tout ce qui est constructif et non polémique.

De plus en plus, il faut que ce soient les idées qui s'affrontent dans nos pages, et non des hommes ; c'est dans le plus grand calme, sans passion, et sans attaques personnelles que le débat doit se situer, et il y gagnera à être placé sur un plan élevé.

Vue du point où se
trouvait le témoin



Près de Flachères (Isère)

Enquête de MM. BATTISTON et
MOTTE

LIEU : FLACHERE (ISERE) lieu-dit «FLOREN-
CIN» (carte michelin 74 pli 13)

DATE : AUTOMME 1975

HEURE : Vers 23 h 30 Minuit

TEMOIN : Mme X 66 ans – Tisseuse et agricultrice
demeurant à FLACHERE – 38690 LE GRAND
LEMPES

LES FAITS RAPPORTES PAR LE TEMOIN :

«Très souvent le soir après souper, je lis, et ce soir là, je devais lire quelque chose de très intéressant car j'avais terminé aux environs de minuit.

Comme j'en ai l'habitude, après la lecture je suis sortie dans la cour. Tout à coup, un éclat très lumineux (comme une lueur de soudure à l'arc) s'est reflété sur une bonbonne posée sur la palissade.

Je me suis avancée de quelques pas et c'est alors que j'ai vu près du tas de fumier une sorte de phare de moto, en veilleuse, à environ 90 cm du sol. J'ai tout de suite pensé qu'il s'agissait de voleurs de bétail ou de braconniers qui faisaient le guêt. J'ai appelé mon chien et j'ai été surprise de constater qu'il ne voulait pas venir.

Je suis alors vite revenue à l'intérieur de la maison et j'ai continué à observer cette lueur depuis la fenêtre de ma chambre qui se trouve au 1er étage. Postée à la fenêtre j'ai attendu que la lumière s'en aille. Malheureusement je me suis rapidement assoupie et lorsque je me suis réveillée il n'y avait plus rien.

Je voulais en avoir le cœur net, et le lendemain matin vers 6 h je suis allée voir sur place s'il y avait des traces de cette moto.

Encore une fois j'ai été surprise par la réaction de mon chien qui n'a pas voulu me suivre.

Arrivée sur les lieux je n'ai pas relevé de traces de roues, par contre j'ai vu 4 trous disposés en carré et en forme de cuvette dans lesquels il m'a semblé distinguer des rayures.

Je n'y ai pas attaché grande importance car j'étais beaucoup plus préoccupée par le comportement de mon chien qui, pendant les 15 jours qui ont suivi, n'a plus voulu sortir malgré mon insistance. Il n'est sorti que quelques rares fois à la seule condition que je sois dehors avant lui.

S'il n'y avait pas ce comportement anormal du chien, j'aurais été persuadée qu'il s'agissait d'une moto mais jamais j'aurais pensé à un engin, et puis il aurait été trop petit pour que quelqu'un puisse aller dedans.

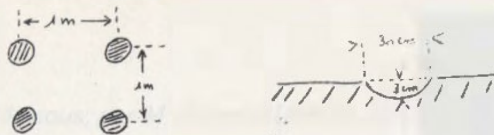
NOS CONSTATATIONS

Lorsque nous nous sommes rendus sur place, il n'y avait évidemment plus aucune trace, et Mme X n'a pu que nous montrer l'emplacement.

Ces trous n'étaient pas sur le tas de fumier, mais sur la zone de terre qui l'entoure et qui est relativement plate et tassée par les divers piétinements. Ils auraient eu la forme de coupoles dont le Ø avoisinait 30 cm avec 3 cm de profondeur au centre. (voir croquis joint)

La façade de la ferme se trouve orientée vers le SUD-EST et la lumière est apparue plus au SUD à environ 18 m du témoin.

C'est une lueur au contour très net et de très faible intensité qui est apparue à Mme X qui ne se souvient malheureusement plus de sa couleur.



CROQUIS DES TRACES
dimensions approximatives en fonction des
souvenirs du témoin



DE MONTAGNE, puisque les lieux sont à une altitude de 700 m.

La surface est surtout recouverte par des prairies et des cultures (Blé, très peu de maïs)

A l'OUEST et à environ 1 km se trouve une source d'eau potable qui alimente le bassin se trouvant devant la ferme.

Plus au sud à environ 2 km il y a un étang.

Aucune voie ferrée ni ligne électrique H.T. ne passent à proximité du lieu, mis à part la R.N. 85 reliant BOURGOIN JALLIEU à GRENOBLE et qui est distante d'environ 1,5 km.

Le terrain d'aviation le plus proche se trouve à 11 km vers le NORD, il s'agit du terrain de CESSIEU qui abrite moins d'une dizaine de petits avions de tourisme.

CONDITIONS METEO

Temps sec – Température fraîche – Nuit très sombre – Ciel couvert mais non menaçant – Pas de lune ni d'étoiles.

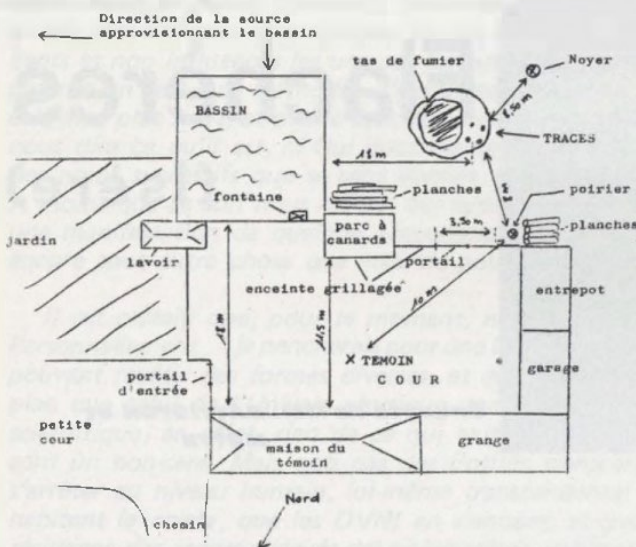
NOS CONCLUSIONS

S'il s'était agi d'une moto, il y aurait certainement eu des traces de roues très visibles sur l'herbe environnante. Dans le silence de la nuit Mme X aurait entendu le ronflement d'un moteur et par surcroît le chien aurait eu le comportement défensif habituel.

Donc nous ne sommes pas en présence de moto, mais de quelque chose d'inconnu ayant la propriété d'influencer le comportement du chien et de laisser des traces pour le moins suspectes. OVNI peut-être !!

N'OUBLIEZ-PAS DE NOUS FAIRE PARVENIR

**TOUS LES RAPPORTS D'OBSERVATIONS
DONT VOUS POUVEZ AVOIR CONNAISSANCE. MERCI !**



«C'était gros comme un phare de moto en veilleuse» cette comparaison est venue très souvent aux lèvres de Mme X qui avait toujours pensé qu'il s'agissait d'une moto.

Aucun son ne s'est produit, pas plus que de dégagement d'odeur. Aucune modification ou altération d'appareils électriques ou montres n'a été constatée.

C'est le chien qui a fait l'objet du plus gros étonnement du témoin. En effet, c'est son comportement qui fait maintenant penser à Mme X qu'elle n'a pas eu affaire à une moto mais à quelque chose de bizarre.

Lorsque le témoin a vu l'éclair, le chien n'était pas avec lui, il est resté à l'intérieur. Il n'a pas aboyé et manifestait une certaine crainte. D'ailleurs le lendemain il a refusé d'aller sur les traces. Ce comportement a duré environ 15 jours. A noter qu'il s'agissait d'un véritable chien policier provenant du chenil de la gendarmerie de SASSENAGE (près de GRENOBLE).

Mis à part cette peur, aucun autre trouble ne s'est manifesté par la suite. Les autres animaux de la ferme (poules, canards) n'ont pas eu de comportement anormal.

Le temps total de l'observation a été évalué à environ 30 mn, car après Mme X s'est endormie au bord de sa fenêtre. L'assoupissement du témoin ne semble pas avoir de relation avec l'observation. Mme X nous a bien précisé que rien n'avait changé en elle et qu'elle se porte toujours bien.

EXAMEN DE L'ENVIRONNEMENT

Malgré son aspect valonné le site est classé ZONE



Domaine "En Seguy" survolé par les deux boules.

observation de LAGARDE (Haute-Garonne)

Groupement Régional
de Recherches sur les **ovni**
de Toulouse **Enquêteur Michel BAILON**

LIEUX : entre Lagarde et Montclar-Lauragais, près de Villefrance-de-Lauragais (31) (carte Michelin 82, pli 19)

DATE : 10 Février 1977

HEURE : 07 : 25 / 07 : 30

DUREE : entre 5 et 10 mn selon les témoins

CONDITIONS METEOROLOGIQUES : ciel dégagé, nuageux ou couvert selon les témoins.

Vérification auprès de M. Didier Dériat, de la Météorologie Nationale :

- passage de stratus, de cirrus et de quelques cumulus
- plafond : 1.600 pieds
- visibilité : 15 km

TEMOINS : 5 témoins dont 1 qui refuse de témoigner

LES FAITS :

Le jeudi 10 février 1977, au lever du jour, 5 personnes (au moins) ont observé depuis 3 endroits différents les évolutions d'un étrange objet venu pendant quelques instants troubler leurs habitudes.

TEMOIN PRINCIPAL :

Mlle Monique BONNES, 20 ans, assistante dentaire demeurant à Lagarde.

Mlle Bonnes était partie comme tous les jours toute seule en voiture vers 7 h 20 pour prendre son car de Toulouse, à Gardouch. Elle descendait lentement la côte de Lagarde, la route étant très sinueuse et assez étroite. Arrivée à la hauteur du Domaine «En Seguy», après un virage, son attention fut brusquement attirée par une lumière située au-dessus de la ferme de ce domaine. Cette lumière provenait de deux boules plus grosses que la lune, de couleur blanc-jaune qui variaient d'intensité. Etonnée, Mlle Bonnes s'arrêta et éteignit ses phares. Elle s'aperçut alors que les boules se déplaçaient vers la droite puis

vers la gauche. Puis, celles-ci s'approchèrent du témoin pour s'arrêter tout près d'un chêne, à une cinquantaine de mètres de la voiture. Elles étaient alors très lumineuses mais elles n'éclairaient pas les environs ; aucun détail et aucune structure de l'objet n'étaient visibles. Paniquée, Mlle Bonnes enclencha la marche arrière pour retourner chez elle. L'objet s'éloigna alors en survolant à basse altitude les collines avoisinantes, puis s'arrêta au château de Seyre (5 km à vol d'oiseau). Mlle Bonnes reprit alors la route de Gardouch où elle rencontra sa cousine, Mlle Eliane Piques, qui lui annonça qu'elle avait vu le même objet à la hauteur du château de Seyre. Pendant toute la durée de l'observation (5 mn environ), les deux boules restèrent à la même distance l'une de l'autre (rapprochées) et sur un même plan horizontal. Il a été impossible au témoin de donner une évaluation de la taille apparente et de la vitesse de l'objet.

Autres témoins : Mme S. 18 ans (anonymat demandé sur la publication), mécanicienne en confection, Mlle Jacqueline LABATUT, 32 ans, mécanicienne en confection et son père, M. LABATUT, agriculteur, demeurant tous à 4 km de Montclar-Lauragais.

Ces trois témoins se trouvaient ensemble au moment de l'observation. M. Labatut était au volant de la voiture qui amenait comme tous les jours sa fille et sa voisine en bas de la côte où elles prennent le car pour aller au travail.

Vers 07 : 25, alors qu'ils venaient juste de partir une «grosse lueur» attira leur attention dans la direction de Gardouch.

Pour Mlle Labatut, cette lueur de couleur rouge-orangé très brillant, resta stationnaire pendant toute la durée de l'observation.

Mme S. affirme de son côté que «l'objet» était d'un blanc très lumineux et qu'il se déplaçait d'un côté et de l'autre.

Suite p. 10



Rapport d'observation

SUR ENQUÊTE DE GILLES CATTIAU (Délégué Régional)

Retranscription de la bande magnétique : arrangement F. Lagarde. M. CATTIAU ayant donné sa parole pour que le témoin ne puisse pas être identifié pour des raisons hautement morales nous nous excusons de devoir taire le nom et le lieu.

Suite de la p. 9 - LAGARDE

M. Labatut compare, quant à lui, le phénomène à un gros phare (de 60 cm de diamètre à bout de bras) de couleur «plutôt rougeâtre». Pour lui aussi, l'objet est resté stationnaire, mais c'était lui qui conduisait.

Au bout d'une dizaine de minutes, l'objet s'éloigna des témoins jusqu'au moment où il ne restait plus qu'un point à l'horizon.

Les différences entre ces trois derniers témoignages sont considérables notamment pour ce qui concerne la couleur et le déplacement de l'objet. Les témoins étaient pourtant dans la même voiture au moment de l'observation et je les ai entendus séparément. Ils sont cependant tous d'accord sur la taille apparente du phénomène. . . celle d'un téléviseur tenu à bout de bras (60 cm environ), ce qui pourrait faire penser que le phénomène était beaucoup plus près qu'ils ne le croyaient.

Quant à Mlle Eliane Piques, qui aurait vu le même objet à la hauteur du château de Seyre, il m'a été totalement impossible de la joindre en raison de la méfiance de son père qui s'apprêtait à aller chercher le fusil pour me faire partir.

S'agit-il d'un seul et unique objet dans les trois cas ? C'est fort probable, puisque la direction de l'observation que m'ont indiqué les trois derniers témoins coïncide avec celle du témoin principal. Les deux points d'observation se trouvant de part et d'autre d'une même colline, il se pourrait que le même objet ait été vu au même moment «de face et de dos». Cette hypothèse semble renforcée par le témoignage de Mme S qui soutient, comme le témoin principal que l'objet se déplaçait d'un côté et de l'autre.

L'observation n'a provoqué aucun effet physiologique sur les témoins. Pas de réactions anormales chez les animaux, pas la moindre trace non plus autour du Domaine «En Seguy» qui était d'ailleurs inhabité au moment de l'observation.

15 jours plus tard, le 25 Février 1977, le même phénomène réapparaît vers 21 h 30 à Mlle Labatut, mais cette fois beaucoup plus loin que la première fois. Je l'ai rencontrée par hasard en Juin à Castanet-Tolosan ; elle m'a affirmé qu'elle avait encore revu la même lumière depuis le 25 février. Un complément d'enquête est en cours.

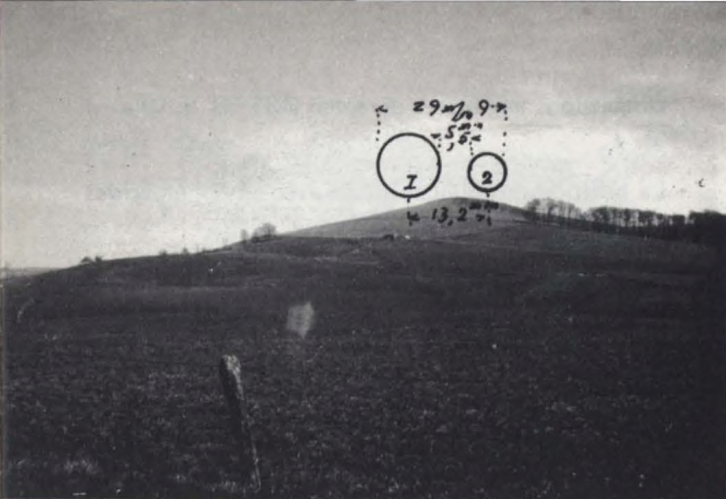
Je m'appelle X, je suis en service depuis 26 ans, et depuis 8 ans à la station radio, c'est-à-dire depuis le 1er avril 1968. Mon travail m'oblige, ainsi que mes collègues, à faire une tournée générale des installations toutes les fins de mois, pour faire des vérifications, des remplacements d'appareils . . . etc. . .

Cette nuit là, du 29 Février au 1er Mars 1976, j'étais de service, et j'avais à faire le remplacement du transformateur HT, du régulateur, et autres choses qui se situent dans la salle d'énergie. Je suis parti de ma chambre de brigadiers où je ne dormais pas, car j'ai arrêté mon réveil avant qu'il ne sonne. Je fais toujours le même circuit, j'ai allumé l'éclairage du couloir, et je me suis aperçu que les deux enregistreurs des récepteurs n° 1 et n° 2 n'avaient rien enregistré de 23 h à 23 h 30. L'alarme automatique qui doit signaler cette anomalie n'a pas fonctionné, car je l'aurais entendue, je ne dormais pas et je laisse toutes les portes intérieures de la station ouvertes. Je me suis dit demain matin j'en parlerai à M. Y (le fait est très grave et très important).

J'ai été faire mon travail, tout cela a demandé un certain temps, puis je suis sorti dehors faire un petit besoin. En traversant les salles je m'apprêtais à sortir par le couloir, et j'ai voulu me rendre compte s'il faisait beau et c'est alors que je me suis rendu compte de quelque chose d'extraordinaire qui se passait dehors. Il y avait une lueur comme un coucher de soleil. . . c'était une lueur circulaire, comme ça, enfin, semi-circulaire si l'on veut. «Nom de Dieu ! j'ai dit, il y a le feu à Z, que faut-il que je fasse ! . . . mais «ça montait, ça montait» par saccades, mais alors par saccades hein ! Et progressivement et la lumière augmentait aussi. Il était 0 h 35. A partir de cette heure je ne peux plus vous donner d'autres précisions horaires. Cette lumière a continué de monter et je voyais comme on vous voit (il est 15 h) on voyait parfaitement la station.

Je suis parti de là pour aller au sous-sol continuer ma tournée vérifier les installations et de là j'ai vu des lueurs que j'ai d'abord prises pour des réflexions de lampes de signalisation des baies récepteurs. Je suis revenu à la salle d'exploitation et «m. . . ! je vois encore cette p. . . de lueur ! que j'avais prise pour un feu en passant au sous-sol. Mais elle n'avait pas la même forme » qu'est ce c'est ce bazar là ! me suis-je dit. «Déjà tout à l'heure tu as vu un truc, et maintenant qu'est ce que c'est que ça ! . . . Celà avait l'allure d'un combiné à téléphone que l'on tient de la main gauche et que l'on regarde devant soi. Un certain temps a passé, j'ai mangé, mais cette histoire de lueur m'inquiétait et j'ai parcouru le laboratoire. Puis la lueur a changé de forme, elle est passée de celle ressemblant à un combiné à une forme ressemblant à une carotte tronquée par le bas. J'ai ouvert la fenêtre pour mieux voir, et en face de moi je voyais la lueur qui d'une forme carotte a pris la forme d'un C mal formé. Cela a duré au moins deux heures. Puis après ce truc là a





**Enquête de M. Gérard LENGAGNE
(LDLN Cantal)**

OBSERVATION A MARCENAT (CANTAL)

– Sur information transmise par le Groupement de recherche de Toulouse

– Etude sur photo de M. PRATX Michel (LDLN Tarn)

– Envoi de M. COUZINIE (LDLN Tarn)

●●●
formé trois points en triangle disposés comme le toit d'une maison. Au-dessous des formes décrites il y avait un point rouge, très très brillant plus comparable à un feu de Caravelle qu'à un feu de voiture. Je me suis inquiété des dimensions par la suite. Si l'on compare les dimensions à une maison elles auraient été celles d'un château. A 4 km un phare de voiture est gros comme une pièce de 5 centimes, les lumières que j'ai vu étaient grosses comme des pièces de 5 francs.

Pour en revenir à ces boules lumineuses, elles se situaient uniquement là où il y a des prairies et des champs. Il y avait là deux boules lumineuses qui se baladaient comme je vous le disais tout à l'heure, incroyable. . . incroyable. . . mais très joli. Ça se déplaçait très vite mais sans accélération ni décélération, d'un point à un autre. Moi, quand je décide d'aller à X je vais à X, mais ces objets eux n'avaient pas de points d'attache, enfin pas de point de départ ni d'arrivée. Ils partaient tellement vite et s'arrêtaient tellement vite. . . qu'ils semblaient être occultés au départ et à l'arrivée. Ils se déplaçaient dans tous les sens comme des mouches autour d'un lustre. Il y a eu des interruptions, où étaient ils je n'en sais rien, combien de temps cela durait-il je ne sais pas. Ont-ils atterri je n'en sais rien non plus. Je n'ai vu que ces lumières en l'air allant à gauche, à droite, disparaissant, revenant . . . je vous ai donné la dimension : celle d'une pièce de 5 francs.

NDLR. Il manque l'environnement de cette enquête et c'est bien dommage pour le lecteur. Des détails aussi qui trahiraient l'anonymat et il faut nous en excuser. J'ai la copie de cette bande magnétique et la sincérité du témoin ne fait aucun doute corroborée par des incidents techniques incontestables dont on ne peut donner le détail.

F.L.

En Septembre 76 nous recevons du Groupement de recherche de Toulouse la copie d'une lettre d'un habitant de Graulhet (Tarn) relatant une observation faite par l'un de ses amis boucher à Marcenat (Cantal) Afin que le lecteur puisse juger de l'exagération de certains récits «indirects» par rapport aux récits de témoins directs, nous transcrivons ci-dessous le texte de ladite lettre :

«Voici le récit de mon ami, boucher à Marcenat (Cantal) : Comme tous les matins j'allais approvisionner mes animaux au pacage, lorsque mon attention fut attirée par deux objets qui trouant le firmament, foncèrent à une vitesse vertigineuse. Il s'agissait de deux soucoupes volantes, une très grosse, l'autre petite. Elles s'immobilisèrent devant moi quelques dizaines de secondes. Poursuivant ma route normalement, tout d'un coup je ne vis plus rien, mais regardant dans mon rétroviseur je vis qu'elles me suivaient et tout à coup elles passèrent au-dessus de moi et disparurent à grande vitesse. Arrivant au pacage, d'autres témoins confirmèrent mon observation, ce n'était donc pas une hallucination. C'était très joli, acier bleuté, feux oranges etc etc. . .»

ENQUETE SUR PLACE DE M. LENGAGNE Gérard

LIEU : MARCENAT (Cantal) carte Michelin n° 76
pli 3 altitude 1056 m

DATE : 10 Avril 1973 (avec réserves)

HEURE : 6 h 30 environ, beau temps, ciel dégagé,
au lever du soleil.

TEMOIN : M. MERLE boucher à Marcenat, homme charmant, très coopératif, menant une vie simple, qui a réservé un très bon accueil à l'enquêteur «qui a comme tout un chacun ses propres problèmes sans avoir besoin d'en créer pour épater le voisinage».

LES FAITS : (transcription du récit direct du témoin)

C'était à l'époque où je tuais encore mes bêtes de boucherie alors que maintenant je prends toutes mes viandes à l'abattoir principal. Donc ce matin là je prenais mon camion pour me rendre au «Saillant» ferme voisine à 10,500 km environ chercher une bête.

J'étais donc à bord de mon camion et alors que je venais de faire à peine 300 m je remarquais à environ 600 m deux sphères de couleur rouge orange ; j'arrêtais mon véhicule, ces deux boules étaient là parfaitement immobiles et sans mouvement quel qu'il soit, mais sur ce dernier point je ne puis rien affirmer vu la distance. Elles avaient une apparence lisse, sans aucun relief (portes, hublots, antennes). Je continuais donc l'observation de ces étranges boules ; au moyen des phares du camion je fis deux ou trois appels code/phare qui sont restés sans réponse ; j'étais fasciné, c'était extraordinaire, aucun sentiment de peur ou de crainte ne s'est éveillé en moi. Je réfléchissais à quoi pouvaient ressembler les 2 sphères dont la plus grosse était de la taille de deux fois la grosseur de la pleine lune, quant à sa compagne une fois la grosseur du même astre. Elles étaient là l'une proche de l'autre comme «le chien et son maître. J'ai pensé aux ballons sonde, à l'avion, mais je me suis vite aperçu qu'il n'y avait aucune similitude entre ces deux sphères oranges et des objets familiers. Au bout d'un petit moment, voyant que cela ne bougeait pas, j'ai continué mon chemin jusqu'au Saillant car le travail m'attendait. C'est en arrivant à la ferme que le propriétaire M. Charret me fit remarquer la présence des deux boules, je les ai bien vite reconnues, elles semblaient s'être déplacées et ne bougeaient pas plus que lorsque je les avais quittées à Marcenat. M'occupant de mes affaires, je me rendis dans une ferme voisine appartenant au même propriétaire pour aller chercher une autre bête, les boules étaient toujours là immobiles. En repartant pour Marcenat je ne les vis plus, elles avaient disparu.

Malgré plusieurs visites, l'enquêteur n'a pu rencontrer le deuxième témoin M. Charret mais seulement son épouse laquelle lui a signalé qu'il se passait des phénomènes bizarres dans cette région sans vouloir préciser lesquels.

	Dimensions s/épreuve	s/négatif	angulaires	par rap. au soleil
1 Ø	9,4 mm	2,50 mm	2° 87/100	6,55 X
2 Ø	6 mm	1,60 mm	1,83°	4,52 X
A	13,2 mm	3,52 mm	4,02°	7,66 X
B	5,5 mm	1,46 mm	1,68°	4,05 X
C	20,9 mm	5,57 mm	6,36°	12,53 X

NOUVELLES RECENTES (suite de la p. 34)

LE 15 NOVEMBRE 1977. ANDELYS

A 6 h 45 Mlle P. Staszulonek a vu comme une fusée, très longue derrière une forte lumière bleue et rose, puis des grappes d'étoiles très brillantes, comme un feu d'artifice accompagnée d'un bruit sourd comme un coup de tonnerre. Après avoir disparu, la «fusée» est réapparue beaucoup plus ronde avant de s'éloigner dans le ciel en direction de Corny.

(«L'impartial» du 19.11.77)

MI-NOVEMBRE 1977. PRES D'UZES (Gard)

Deux automobilistes ont observé une sorte de toupie, couleur gris-noir, immobile à 2 ou 3 m du sol. L'objet, d'environ 4 m de largeur et 3 m de hauteur, était muni de 2 lumières circulaires sur sa partie la plus large (faisant penser à des hublots ou des phares blancs) tandis qu'à sa base une lumière violette clignotait. Après 3 à 4 mn de stationnement une fumée s'échappa de l'engin qui s'éleva lentement à quelques dizaines de mètres d'altitude, pour suivre une trajectoire rectiligne et horizontale.

(«Nouvelle république du centre Ouest» du 17/11/77)

N.B. — Nous signalons à nos lecteurs que toutes les coupures de presse relatives aux nouvelles récentes doivent être envoyées à : (LDLN, 43400 LE CHAMBON-SUR-LIGNON.

Dimensions angulaires du soleil Ø31,58' le 10 avril 1973.

La position du soleil coïncide avec les éphémérides

Conclusion :

Une des deux boules était nécessairement le soleil

Il y a exagération du diamètre apparent du phénomène observé, exagération par «effet de lune» (ce qui est tout à fait normal)

La plus petite boule devait être comme une tache irisée si le phénomène reproduisait une réfraction de l'image du soleil. Toutefois il ne s'agit pas d'un parhélie «classique» l'image réfractée étant bien trop près de celle du soleil.

Je pense qu'il s'agissait d'une réfraction anormale de l'image du soleil sous réserve que l'image la plus petite ait été irisée ou floue et que l'apparition (et la disparition) de cette image se soit faite par effacement plutôt que par déplacement.

Pièces jointes : Photo (objectif 2,8 50 mm)
photocopie carte d'état-major 1/50000

NDLR : Le 10 avril le soleil ne se lève qu'à 6 h 12 et d'après le document produit il paraît bien haut sur l'horizon à 6 h 30. Le témoin dit que les boules avaient disparues à son retour. . . si l'une d'elles avait été le soleil, il aurait dû être toujours là. Faire une étude à 1/10 de mm près d'après les indications orales d'une observation faite quatre ans plus tôt relève de la fantaisie.

F.L.

ANNONCE

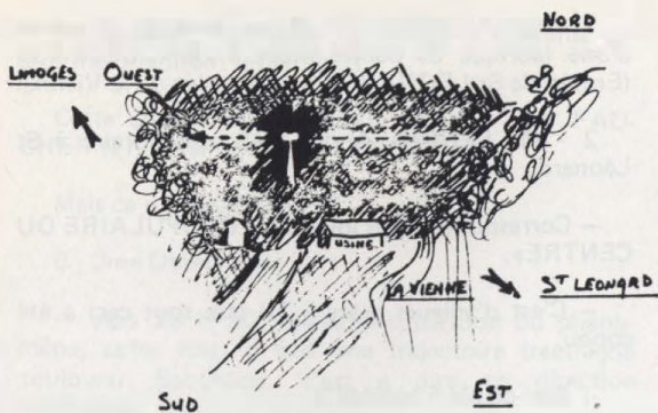
VENDS lunette astronomique «Persée», grossissement 40 x à 300 x.

PRIX : 1.200 F.

S'adresser à M. Patrick DESSEYRE,
25 rue des Farges - 43000 LÈ PUY

OBSERVATION DE St-Léonard-de-Noblat (HAUTE-VIENNE)

Enquête de Raymond DAVID



l'observation du 21.3.77 de Mr et Mme Faucher et M. Lenoir (page 14)

Carte Michelin n° 72 pli 18

Date : Lundi 21 Mars 1977

Lieu : 1 St Léonard de Noblat (87) - 22 km à l'est à LIMOGES

1ères Observations : 18 h 15 : Mr FAUCHER (1) - rue de la Brasserie

. Entre 18 h 30 et 19 h 30 : Mme MATINAUD - sa petite fille - rue de la Brasserie

. Vers 19 h 20 : Mme BEYROUT - rue de la Brasserie.

2me Observation : à «Maqueteau» (St Léonard)

. 20 h 05 : Mr FAUCHER (2) - Sa femme et Mr LENOIR

. 20 h 15 : les mêmes témoins.

. 20 h 40 environ : les mêmes témoins sont allés en voiture à St Antoine (Entre St Léonard et Limoges) et ont fait regarder le patron d'un café et quelques consommateurs.

3me Observation : Mme MAZEL. Son fils - habitant «Cité des Mines» à St Léonard.

Météo : Ciel nuageux - non pluvieux.

A - TEMOIGNAGE DE Mme BEYROUT

Madame BEYROUT est retraitée, elle habite Rue de la Brasserie à ST LEONARD (87)

- Le lundi 21 Mars, elle était allée, l'après-midi, rendre visite à sa voisine Mme MATINAUD.

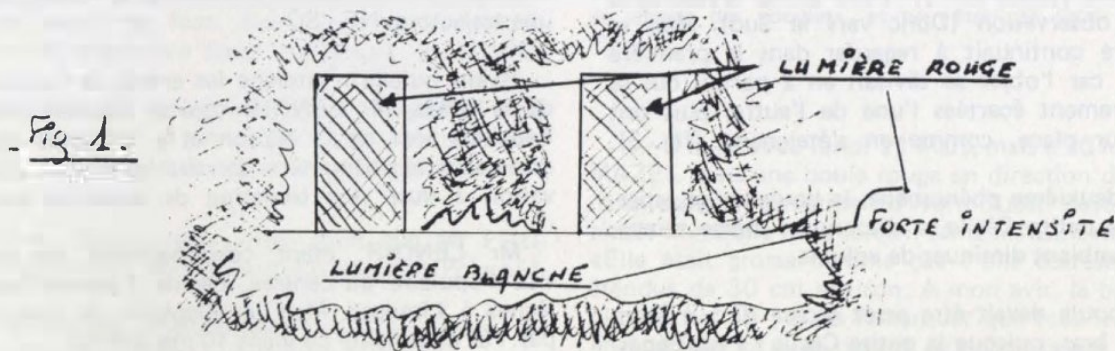
- Vers 19 h, elle rentre chez elle pour préparer son diner.

- Vers 19 h 20, elle ferme ses volets. En fermant ceux du 1er étage elle remarque quelque chose de rouge en face d'elle, en direction Est-Sud-Est, avec une lumière blanche en dessous.

- Mais elle pense avoir observé «un magnifique coucher de soleil, plus rouge que mes tulipes» a-t-elle dit.

- Bizarre, ce coucher de soleil, car voici le croquis exécuté devant le témoin et selon ses dires :

- Son témoignage a été connu grâce à Mr LENOIR (libraire - correspondant du journal «le populaire du centre» qui a publié son aventure), chez qui elle est allée acheter son journal le lendemain matin et qui lui a parlé de ce qu'il avait vu - Réaction : «Si j'avais su, j'aurais regardé plus longtemps».



N.B. : En fait, Mr LENOIR dit que le ciel était partagé :

- d'un côté clair - sans nuages
- de l'autre côté - sombre nuageux.

LUNE VISIBLE

1 - PREMIERE OBSERVATION

B - TEMOIGNAGE DE Mme MATINAUD

Madame MATINAUD Marie-Louise - 69 ans retraitée.

Voisine de Mme BEYROUT (Témoin précédent leurs maisons se touchent)

- Vers 18 h 30, Mme MATINAUD était dans sa

salle à manger située au 1er étage de la maison. Elle était assise (à côté de la fenêtre) sur l'accoudoir du fauteuil où se trouvait Cécile, sa petite fille, âgée de 8 ou 9 ans.

— Tournant la tête pour regarder par la fenêtre, elle est surprise de voir en direction de la cité des Mines (Est-Sud-Est), le ciel comme embrasé - «C'était magnifique», dira-t-elle.

— D'abord, elle croit à un incendie, mais, ne voyant pas de fumée cela lui paraît bizarre, surtout qu'elle n'entend pas la sirène, ni le klaxon caractéristique des pompiers.

— Après un moment d'observation, elle distingue «comme des carreaux» diffusant une lumière rouge orangée très intense (fig. 2)

— Il semble y avoir un léger clignotement de ces carreaux. Chacun leur tour, sans s'éteindre, leur intensité diminue puis redevient normale.

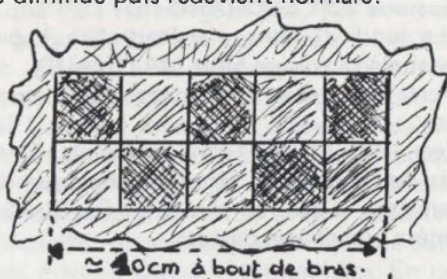


Fig 2: "Comme des Carreaux"

Lumière rouge très intense.

Distance : St Léonard les Mines : Env 2,5 km.

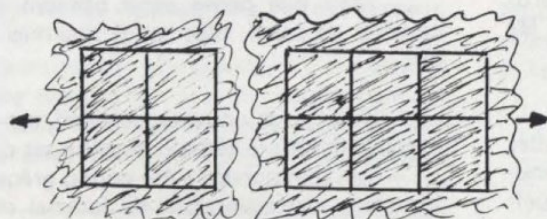


Fig 3: Disparition.

2 parties inégales.

— Vers 19 h 15 (\pm 5 mn), la fille de Mme MATINAUD arrive et les trouve en pleine observation. Elles ont continué à regarder ainsi, lorsqu'à un moment, la petite Cécile dit à sa grand-mère : «Regarde là-bas, Mémé !» car elle venait de voir une boule rouge en partie cachée par un arbre sur la droite de la première observation (Donc vers le Sud). Mais sa grand-mère continuait à regarder dans la première direction, car l'objet se divisait en 2 parties qui se sont légèrement écartées l'une de l'autre, puis ont disparu sur place, comme en s'éteignant. (fig. 3).

— Le deuxième phénomène, la boule rouge, aperçue par la petite Cécile, a disparu en même temps, mais en semblant diminuer de volume.

— La boule devait être assez grosse (\varnothing 5 à 6 cm à bout de bras, puisque la petite Cécile l'a vue dépasser de chaque côté d'un arbre qui est rempli de lierre presque jusqu'en haut).

— L'observation a duré jusqu'à 19 h 30 environ.

II - DEUXIEME PHENOMENE

. DATE : 21 Mars 1977

. HEURE : A partir de 20 h 05

. 2 TEMOINS PRINCIPAUX :

1 - Mr FAUCHER (2) : 40 ans environ. Directeur d'une fabrique de papier située à «MAQUETEAU» (Entrée de St LEONARD) dans la vallée de la Vienne.

2 - Mr LENOIR André : 48 ans, libraire à St Léonard.

— Correspondant du journal « LE POPULAIRE DU CENTRE ».

— C'est d'ailleurs grâce à lui que tout ceci a été connu.

— Ami de Mr FAUCHER

. LIEU DE L'OBSERVATION : (à 20 h 05) «MAQUETEAU»

A - 1ère Observation

Lundi 21 Mars, 20 h 05

Monsieur FAUCHER (2) se trouve devant chez lui (à côté de son usine) à «Maqueteau», quand il remarque une lumière blanche dans le ciel. Cette lumière a la forme d'une double boule, avec un long faisceau en dessous, elle est d'une très forte intensité, et elle traverse la vallée de la Vienne suivant une trajectoire NE - SO.

Avant qu'elle n'atteigne les arbres de l'autre côté de la vallée, Mr LENOIR (qui se trouvait chez Mr Faucher) sort de la maison et a le temps de voir disparaître le phénomène derrière les arbres. L'observation a duré une trentaine de secondes environ.

Mr LENOIR, étant correspondant du journal «Le Populaire du centre», décide d'appeler ses collègues à Limoges. Mais le téléphone ne fonctionne pas. Pas de tonalité pendant 10 mn environ.

L'objet avait donc la forme de 2 boules, d'une couleur blanche et d'une très forte luminosité. Du dessous des 2 boules partait un faisceau lumineux, de même couleur, très long. (Plus long que le faisceau d'un projecteur). Ce faisceau, au départ des 2 boules était assez fin, allait en s'élargissant vers le bas, et en diminuant d'intensité. (Voir dessin en tête de cet article).

La grosseur apparente de l'objet : «Comme un gros melon» disent les témoins.

Cette apparition a eu pour témoins : Mr FAUCHER (2), sa femme et Mr LENOIR.

Mais ce n'est pas fini . . .

B - 2me Observation

— Vers 20 h 20, nouvelle apparition du phénomène, cette fois, il suit une trajectoire (rectiligne toujours) Est-Ouest, c'est à dire en direction de limoges.

— Cette fois Mr LENOIR parvient à appeler le journal déjà cité. Il raconte son aventure et dit que l'objet semblait se diriger sur limoges ; ses collègues regardent donc mais ne voient rien.

— Le Lendemain, dans l'article qui relate l'observation, il est dit que le journal a contacté l'aéroport de Limoges Bellegarde et que celui ci a répondu qu'aucun avion n'était signalé à ce moment là.

— Après avoir téléphoné, Mrs LENOIR et FAUCHER décident de suivre l'OVNI. Vers 20 h 40 donc, ils prennent chacun leur voiture et se rendent à St Antoine (Entre St Léonard et Limoges).

Là, ils aperçoivent de nouveau le phénomène. Ils s'arrêtent dans un café et font sortir les consommateurs ainsi que le propriétaire Mr M. VERGNE, pour qu'ils voient aussi.

Mme VERGNE (La femme du propriétaire), sort à son tour, aperçoit la lune et dit : «C'est ça, votre OVNI ?»

On lui montre alors dans la bonne direction, et là elle voit une boule blanche immobile (l'objet — s'il s'agit du même — ne présente plus de faisceau lumineux) ; grosse comme le 1/3 de la lune, et qui semble être au delà de Limoges en direction de l'aéroport.

Cela se vérifie quelques minutes plus tard, car les témoins voient les feux d'un avion qui va atterrir, et donc la trajectoire passe au-dessous de l'OVNI.

— Les gens ont continué à regarder jusqu'à 21 h 30 environ, et ils ont pu voir l'objet, qui, à des moments avançait, s'arrêtait, puis repartait et s'arrêtait de nouveau . . .

— C'est durant cette observation que Mr FAUCHER (2) prit 2 photos avec un appareil Polaroid.

— 2 photos, malheureusement, une seule est exploitable, car l'autre, sérieusement bougée, ne présente qu'un enchevêtrement de traits blancs sur fond noir.

— Mr FAUCHER (2) m'a déclaré : «Je regrette de n'avoir pas pensé à prendre des photos quand il est passé au dessus de nous à «Maquetteau».

— Evidemment, à ce moment là, l'objet était plus près et présentait le faisceau lumineux.

III — OBSERVATION

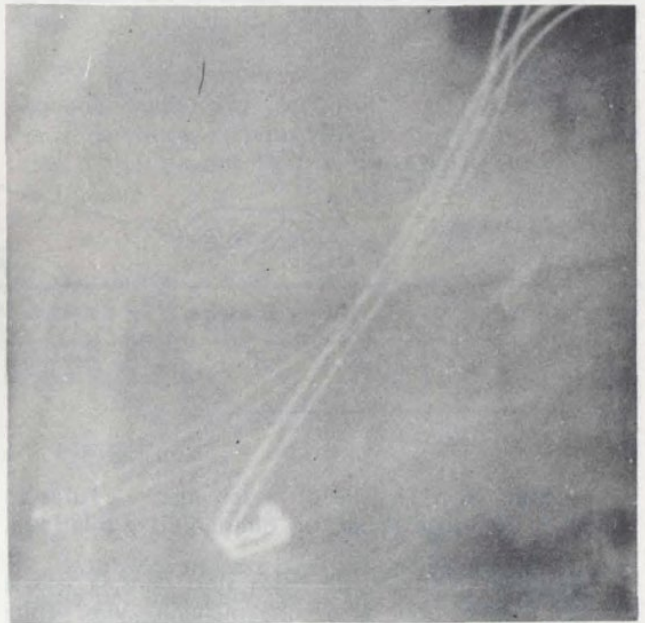
— Le Mardi 5 Avril je me suis rendu à la «Cité des Mines» pour relever d'éventuelles traces.

— Les gendarmes étaient venus quelques jours avant et n'avaient rien remarqué d'anormal.

— J'ai marché dans les prés situés devant les maisons, mais je n'ai rien relevé non plus.

— Par contre, j'ai parlé avec une dame qui habite la cité et qui ce soir là a vu quelque chose.

— Cette dame s'appelle Mme MAZEL est âgée de 30 ans environ.



ST LEONARD DE NOBLAT le 21 Mars 1977
Copie réalisée par les services de Gendarmerie d'après photo prise par Mr Faucher. Appareil Polaroid 5 x 70

Mr FAUCHER dit que la photo n'était pas finie de prendre lorsqu'il baissa l'appareil, ce qui explique la longue traînée au dessus des «boules», et peut-être ces carrés bizarres.

— Toujours le lundi 21 Mars, mais à 20 h 45, Mme MAZEL a vu une boule rouge en direction de St Léonard, donc en direction du Nord-Ouest. Cette boule se tenait immobile dans le ciel. Mme MAZEL m'a déclaré «Elle était grosse comme ça» ! elle écartait ses bras étendus de 30 cm environ. A mon avis, la boule était plus petite, car j'ai pu remarquer que tous les témoins en écartant les bras devant eux exagéraient involontairement.

— Pour en revenir à Mme MAZEL, elle a appelé son fils et ensemble ils ont regardé cette boule rouge pendant 5 mn environ, et voyant qu'elle ne bougeait pas, ils sont rentrés chez eux.

A part ce témoignage, personne n'a rien remarqué entre 18 h et 19 h 30

C – TEMOIGNAGE DE Mr FAUCHER (1)

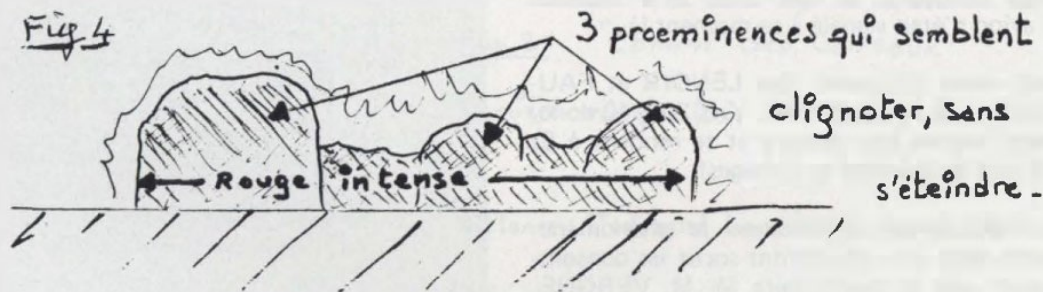
2 témoins se nomment FAUCHER.

Celui-ci, auquel je rajoute un (1) pour le distinguer du second, est retraité, et cousin de Mme MATINAUD.

En fait n'habite pas rue de la Brasserie, mais sur RN 141 qui passe au-dessus, à 20 m environ de chez Mme MATINAUD.

Donc ce qu'il a observé se trouve dans la même direction que l'observation de Mmes MATINAUD et BEYROUT.

– Vers 18 h 05, sa femme rentre du travail, s'assied sur un fauteuil du salon (situé au 1er étage), en face de la fenêtre.



– Vers 18 h 15, elle dit à son mari : «Tu as vu comme c'est rouge là-bas, on dirait qu'il y a le feu».

Monsieur Faucher (1) passe alors dans la salle à manger à côté pour avoir une meilleure vue. Voici ce qu'il voit (toujours en direction de la «Cité des Mines»).

Une masse difficile à définir, d'un rouge très intense en luminosité, avec 3 proéminences qui semblent clignoter environ toutes les 7 à 8 sec.

– Monsieur FAUCHER (1) se rend bien compte qu'il ne s'agit pas d'un feu, mais n'étant pas tellement curieux, arrête là son observation qui a duré environ 10 mn.

– Comme Mme BEYROUT, Mr FAUCHER m'a déclaré : «Quand j'ai vu le journal le lendemain, j'ai regretté de n'avoir pas regardé plus longtemps».

. Que dire de ces témoignages ?

– Il est certain que ces personnes ont observé quelque chose de bizarre. Que ce n'était pas un feu. Ils en sont sûrs.

– A mon avis, ils n'ont pas inventé une histoire, ceci pour deux raisons.

1 – Leurs descriptions diffèrent. S'ils avaient inventé, ils auraient donné, au moins, une même description de l'objet.

2 – Durant l'observation, Mme MATINAUD (m'a dit lire quelquefois des livres de Science Fiction) venait d'apprendre à sa petite fille Cécile, ce qu'était un OVNI.

– Cécile : «Il y a des bonshommes dedans ?»

– Mme MATINAUD : «Des petits hommes tout jaune ; qui mangent les enfants» (Elle lui dit cela, parce que sa petite fille n'arrêtait pas de lui poser des questions).

– Cécile : «Et après, où ils vont ?»

– Mme MATINAUD : «Je ne sais pas, moi - Ils rentrent chez eux. Là haut . . .»

Or, ce qu'elle a décrit, ressemble bien à un OVNI.

La disparition ressemble à beaucoup d'autres.

– Les témoins ont vraisemblablement observé un même phénomène, si leurs descriptions diffèrent, c'est à cause de :

– Degré de vision de chacun
– de la durée de l'observation

– De la personnalité de chaque témoin.

– L'objet observé devait être assez grand ; d'après les témoins 8 à 10 cm, à bout de bras.

– La forme exacte de l'engin n'est pas évidente :
. Peut-être la forme classique de la soucoupe munie de hublots qui en tournant aurait provoqué cette sorte de clignotements ?

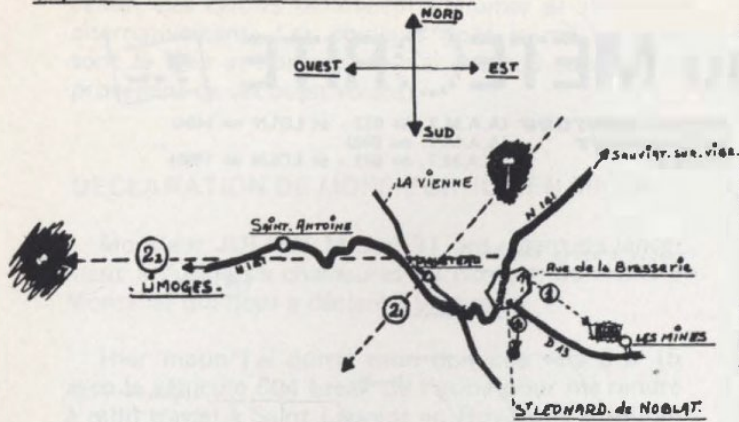
. Ou alors un objet avec une face rectangulaire ?

– Les témoins sont formels sur un point ; ils n'ont pas pu confondre le phénomène observé avec un feu de broussailles (ronces).

Bien souvent, dans les prés ou champs devant chez eux, les paysans font de ces feux. Il n'y a rien de comparable.

– De plus, à cette heure-ci, il fait encore jour, et on distingue à peine les flammes d'un feu, c'est surtout la fumée qui est apparente.

– Une précision qui, peut-être, a son importance : l'objet observé a stationné près du sol, devant la «Cité des Mines».



LÉGENDE :

- ① Observations de M^{me} MARTINQUO - BEYROUT - M^{me} FAUCHER (1)
- ② observation de Cécile (petite fille de M^{me} MARTINQUO)
- ③ 1^{ère} Observation de M^{me} LENOIR et FAUCHER (2)
- ④ Objet observé par les mêmes témoins + les clients du café à S^gnoirve

Comme le nom l'indique, il s'agit d'une cité qui a été construite à l'origine (je pense) à l'intention des hommes qui travaillaient dans la mine de Wolfram toute proche.

Cette mine n'est pas exploitée actuellement, On parle de la remettre bientôt en activité, ce qui, d'après les anciens est mauvais signe, car on dit de cette mine : «Quand elle ouvre, c'est qu'une guerre se prépare».

Comme je l'ai dit plus haut, il s'agit d'une mine de Wolfram. Mon vieux dictionnaire indique : Wolfram : principal minéral du tungstène. Autre nom du tungstène.

— D'après les gendarmes (qui ont fait une enquête sur les différentes observations), le Wolfram sert à durcir l'acier et à faire des filaments d'ampoules électriques.

Sur les lieux présumés, où a été vu le phénomène, aucune trace, sauf des ronds calcinés, restes des feux de ronces et broussailles que les gens de la cité des mines avaient faits le vendredi précédent soit le 18 Mars.



A Jamezieux

(Isère)

SITUATION TEMPORELLE : entre 6 et 7 h du matin, à la mi-Novembre de l'année 1968.

SITUATION GEOGRAPHIQUE : Dans l'Isère à Jamezieux (à la verticale d'une rivière la « Bourbre ») à 30 km de Lyon.

LES FAITS

Nous étions au mois de novembre de l'année 1968, j'avais alors dix ans. Il était environ 6 h 30 du matin, le temps était gris et le plafond nuageux très bas.

Nous abordions le dernier virage qui surplombe ce vallon, quand soudain mon père me dit «Tiens regarde une soucoupe volante» et sans marquer la moindre inquiétude s'arrêta sur le bas côté, à proximité d'une ferme. Ensuite nous observâmes pendant 2 ou 3 mm, quelque chose d'étrange. Un disque d'apparence métallique, de couleur gris sale qui tournait sur lui-même, immobile par rapport au paysage.

La vitesse de rotation, était élevée, et parallèlement disposées sur ses pans nous pûmes distinguer des lignes de couleur aluminium.

La partie supérieure était composée d'une demi-sphère.

Mon père qui est d'un esprit très concret ne s'attarda pas davantage sur le cas et nous partîmes laissant le disque diurne à ses fantaisies Intelligentes. . .

L'objet était à 400 ou 500 m, maximum, de nous.

Sa grandeur apparente était celle d'un demi-timbre poste tenu à bout de bras.

CONSTATATIONS

I / Une faille géologique, la seule de la région.

II / Une rivière, la seule qui soit importante.

III / 6 h 30, est une heure où l'activité humaine n'est pas importante.

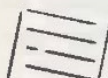
Bruno MAZZOCCHI

NOS LIVRES SELECTIONNES

(Voir LDLN N° 170 de Décembre 1977)

NOS ACTIVITES

(également dans le N° 170)



Dans la Drôme :

OVNI ou METEORITE



**Enquêteurs : MM. BONNAVENTURE
DUQUESNOY
FIGUET**

(A.A.M.T. no 027 - et LDLN no 1484)
(A.A.M.T. no 002)
(A.A.M.T. no 073 - et LDLN no 1490)

OBSERVATION : 10 Février 1975

HEURE : 6 h 55

COMMUNES : ST-NAZAIRE EN ROYANS et ST JEAN EN ROYANS

LIEU : entre ST-NAZAIRE et LA MOTTE pour M. VIE au dessus de ST JEAN pour M. WOJCIECHOWSKI gendarmes VIE et WOJCIECHOWSKI

OBSERVATION : 10 Février 1975

HEURE : 6 h 50 ou 7 h

COMMUNE : ST LAURENT EN ROYANS

LIEU : le long et à flanc de la montagne derrière ST LAURENT EN ROYANS

TEMOINS : M. Mes COLLAVINI, MONTEIL

M. M. KARSENTY, JULIEN, RAMBAU

DECLARATION DU GENDARME VIE ROGER 51 ANS (croquis A)

Le 10 Février 1975 à 6 h 55, en service pour la police de la route sur la RN 531, je me trouvais en poste fixe avec le gendarme WOJCIECHOWSKI au quartier de Rochebrune à Saint Nazaire en Royans au point kilométrique 5/700 à 300 m à l'ouest du Bourg de Saint Nazaire en Royans.

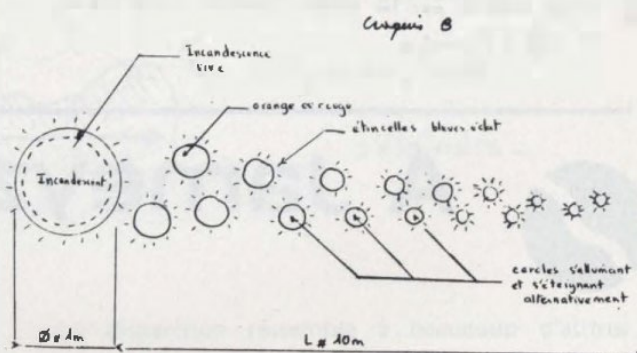
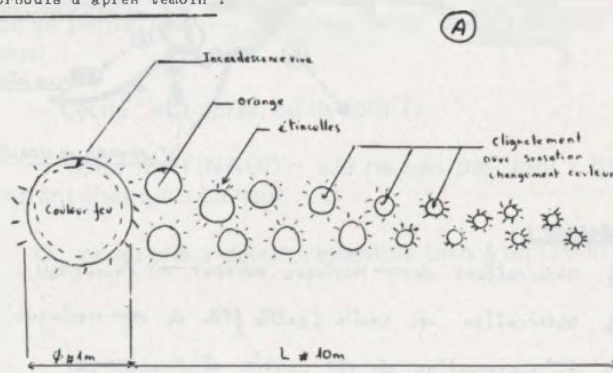
J'occupais un poste sur le bas côté gauche dans le sens de Grenoble-Valence et le gendarme WOJCIECHOWSKI se trouvait à 50 m de moi sur le bas côté opposé. A un certain moment mon attention a été attirée par la présence d'un objet volant à une altitude approximative de 400 à 700 m qui se dirigeait horizontalement dans le sens N/Sud au dessus de Saint Nazaire en Royans, vers la vallée du Royans.

Dès l'apparition de cet objet, un autocar circulant en direction de Valence est passé à ma hauteur, j'ai continué de voir l'objet à travers les vitres latérales du véhicule. Après le passage de celui-ci, l'objet continuait d'avancer, et vingt secondes après il a disparu derrière un massif montagneux qui se situe entre les bourgs de la Motte Fanjas et de Saint Nazaire en Royans.

Cet engin de forme sphérique paraissait avoir 1 mètre de diamètre et était embrasé comme le soleil couchant en été, il était entouré d'une couronne incandescente et des étincelles s'échappaient de la surface. Il était suivi par une traînée de nombreux cercles qui s'éclairaient puis s'éteignaient alternativement, il y en avait une dizaine, et il est impossible à affirmer si ces cercles formaient corps avec l'objet. Toutefois ils formaient un cône d'une dizaine de mètres de hauteur dont la base était vers l'objet. Aucun bruit perceptible provenant de cet objet n'a été entendu.

NOTA : Le gendarme VIE porte des lunettes et est atteint d'une légère presbytie. Ceci expliquerait l'erreur d'évaluation de la trajectoire de l'objet.

Croquis d'après témoin :



DECLARATION DU GENDARME WOJCIECHOWSKI GUY - 27 ans (croquis B)

Le lieu dit se trouve à 500 m de la commune précitée au point kilométrique 16/700. Personnellement je me trouvais sur le bas côté droit dans le sens Grenoble-Valence et le gendarme VIE se trouvait à gauche, à 50 mètres de moi.

A un moment donné, mon attention a été attirée par la présence d'un objet volant presque à l'horizontale à une altitude que je situe entre 400 et 700 mètres, dans le sens Nord-Sud.

Il semblait voler selon mon appréciation personnelle au dessus de Saint-Jean-en-Royans. Du fait de la distance qui nous séparait de l'objet, 5 à 6 km à vol d'oiseau, il me semble qu'il se déplaçait à la vitesse approximative de 80 km/h. Je n'ai vu l'engin que 5 à 10 secondes. Ce qui m'a frappé est sa forme sphérique d'un diamètre d'environ 1 mètre suivie d'une traînée de cercles formant un cône d'une dizaine de mètres. Je ne puis affirmer cependant que la traînée faisait corps avec l'objet mais je me rappelle que le tout semblait incandescent.

En effet la sphère était embrasée et entourée d'une couronne incandescente d'où s'échappaient des étin-

celles. Les cercles semblaient s'allumer et s'éteindre alternativement. Les couleurs dont je me souviens sont le bleu et l'orange. Je n'ai entendu aucun bruit provenant de cet objet volant.

DECLARATION DE MONSIEUR JULIEN MICHEL

Monsieur JULIEN Michel 31 ans, agent de lancement à l'usine de chaussures du Royans, domicilié à Montelier qui nous a déclaré à 9 heures :

Hier matin j'ai quitté mon domicile vers 6 h 15 avec le véhicule 504 break de l'usine pour me rendre à mon travail à Saint Laurent en Royans. J'ai pris au passage à Bourg de Péage, Monsieur MONASTIER Charles et à Romans, Mesdames MONTEIL Madeleine COLLAVINI Eliane, ainsi que Monsieur KARSENTY Michel RAMBAUD Michel et KUNTZ Hugues, employés de l'usine.

Vers 6 h 50 ou 7 heures, alors que je circulais sur la CD 216 avant l'intersection avec la CD54 à la vitesse de 80 km/h environ, je vis devant moi une lumière de forme sphérique, prolongée à l'arrière par une queue de forme conique. Cet objet se déplaçait à hauteur du flanc de la montagne, derrière Saint Laurent en Royans ; j'ai fait remarquer ce phénomène aux autres passagers de la voiture, qui l'ont aussi observé, sauf les deux placés à l'arrière qui n'ont pu le voir. Il s'agissait d'une boule de feu d'un diamètre aussi gros que la lune ; cet objet qui avançait vers la vallée de Laval en direction du Col de la Machine n'allait pas très vite sans toutefois pouvoir préciser. Il a disparu derrière les rochers du Col de Gaudissart. Cet objet était suivi d'une traînée scintillante d'une longueur que je ne peux évaluer. En arrivant à l'usine nous vous avons avisés des faits. Je mentionne que Messieurs KUNTZ et MONASTIER qui se trouvaient aux places arrières n'ont pas vu l'objet.

DECLARATION DE MADAME COLLAVINI ELIANE (croquis C)

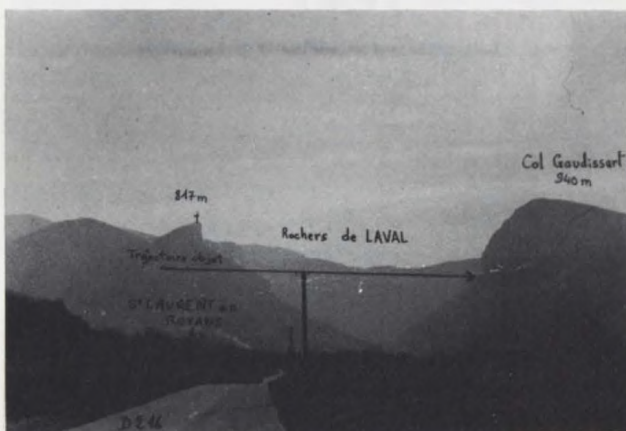
Madame COLLAVINI Eliane, née BRUN, 30 ans secrétaire, demeurant à ROMANS, «Le Ventoux» rue Alexandre Dumas, qui nous déclare à 10 h 10 :

Hier, j'avais pris place dans le véhicule de l'usine. Je me trouvais sur le siège arrière au centre. Avant d'arriver au carrefour, formé par la CD 216 et la CD 54, Monsieur Julien nous a dit : «Regardez ce qu'il y a dans le ciel». Nous nous sommes penchés et nous avons vu un objet de forme allongée avec une traînée qui formait des étincelles. Il était de la couleur du feu. Je ne me souviens pas s'il y avait des étincelles sur la surface de l'objet, je crois qu'elles n'étaient qu'à l'arrière. Il se déplaçait lentement à flanc de montagne car nous apercevions la crête au dessus de l'objet. Il s'est dirigé vers le fond de Combe-Laval, et a disparu derrière la montagne.

Nous avons du le voir pendant 20 secondes environ. Il avait une trajectoire horizontale. En arrivant à l'usine je vous ai avisé téléphoniquement.



Photographie des lieux de l'observation. Témoin : Gendarmes



Photographie des lieux de l'observation. Témoin : passagers de la 504

Déclaration faite le 11 Février 1975 à 10 h 20.

DECLARATION DE MONSIEUR RAMBAUD MICHEL

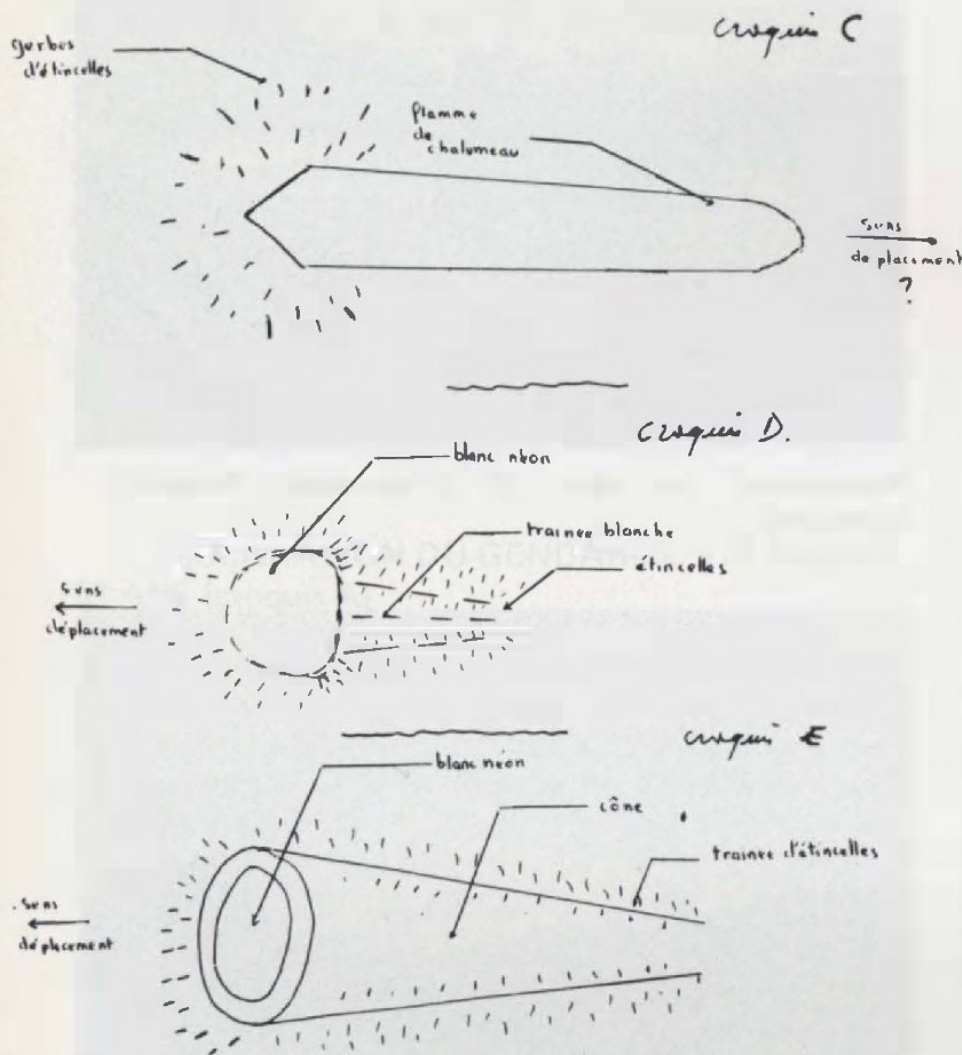
Monsieur RAMBAUD Michel, 31 ans est contre-maitre, demeurant à ROMANS, Le Mont Martel, qui nous déclare à 10 h 25.

J'avais pris place dans le véhicule de l'usine et je me rendais à mon travail à Saint-Laurent-en-Royans.

Je me trouvais sur la banquette centrale, derrière le conducteur. Monsieur JULIEN s'est écrié «Regardez la haut». Je me suis penché et j'ai vu un objet rond, comme une boule en feu à flanc de montagne, il se dirigeait vers le sud dans la vallée de Combe Laval. A l'arrivée il y avait une traînée de plusieurs mètres sans pouvoir préciser, qui faisait des étincelles.

Je ne peux préciser la grosseur de cet objet, il me semble qu'il devait avoir environ 1 mètre de diamètre. Il se déplaçait pas très vite et nous l'avons vu pendant 10 à 20 secondes ; il a disparu derrière la montagne en direction du Col de la Machine. Je ne peux donner d'autres précisions sur cet objet.

Déclaration faite le 11 Février 1975 à 10 h 40.



DECLARATION DE MADAME MONTEIL MADELEINE (croquis D)

Madame MONTEIL Madeleine, née FOURNA, 51 ans, est chef de service à l'usine de chaussures de Saint Laurent en Royans, demeurant à Romans, 19 rue Saint Antoine, qui nous déclare à 10 heures.

Hier matin j'avais pris place à l'avant du véhicule de l'usine que conduisait Monsieur JULIEN. Vers 7 heures, nous circulions sur la CD 216 quand Monsieur JULIEN s'est écrié : « Un OVNI ». J'ai cru qu'il plaisantait et j'ai regardé dans le ciel. J'ai vu un objet assez important de forme plutôt ovale. Il avait une couleur comparable à celle de la flamme d'un chalumeau lors d'une soudure. Le tout était incandescent avec des étincelles. Cet objet avait une queue et les étincelles étaient plus importantes dans cette partie. Je pense que l'objet et la queue ne formaient qu'un ensemble. Je l'ai vu à flanc de la montagne au dessous de la Croix et il se dirigeait vers Combe-Laval. Il semblait avoir une direction descendante comme s'il voulait atterrir ; à ce moment là les étincelles étaient plus nombreuses. Il a disparu derrière la montagne ; je pense l'avoir vu pendant 20 secondes sans toutefois pouvoir préciser. C'est tout ce que je peux dire.

Déclaration faite le 11 février 1975 à 10 h 05

DECLARATION DE MONSIEUR KARSENTY MICHEL (croquis E)

Monsieur KARSENTY Michel, 38 ans, chef de bureau d'étude aux Chaussures du Royans à Saint Laurent en Royans, domicilié à Romans, avenue Chateau Fleuri qui nous déclare à 9 h 40 :

Hier matin, j'avais pris place dans la voiture de l'usine que conduisait Monsieur JULIEN Michel, avant Saint Laurent en Royans, sur la CD 216. Monsieur JULIEN nous a fait remarquer la présence d'un objet volant dans le ciel au dessus de Saint Laurent en Royans à 1,500 km environ de nous.

Cet objet de forme ronde était blanc et suivi d'une traînée scintillante je ne peux dire si c'était compact avec l'objet ; il nous est apparu à une altitude de 500 ou 600 m car la croix plantée au sommet de la montagne est à une altitude de 800 m environ.

En effet cet objet se dessinait sur la montagne au dessous de la croix. Il n'allait pas si vite sans toutefois préciser, il a mis de 10 à 15 s pour disparaître derrière la montagne en direction du Col de la Machine. Je mentionne que la voiture a ralenti mais ne s'est pas arrêtée, et nous n'avons entendu aucun bruit provenant de l'objet. C'est tout ce que j'ai à déclarer.

Déclaration faite le 11 février 1975 à 9 h 50.

NOTE : Dans la déclaration faite par Monsieur Michel KARSENTY, lorsqu'il dit : « Je mentionne que notre voiture a ralenti », il s'agit simplement du ralentissement de la voiture causé par le conducteur.

NDLR : Cela ressemble à un météorite. On remarquera la difficulté de situer une trajectoire. Les deux gendarmes l'évaluent plus proche que les témoins de la voiture de M. Julien et en deux lieux différents. Par contre ceux de la voiture avaient un repère : La Croix et sont certainement plus proches de la réalité.

Le sens du déplacement est nord sud. Ceci admis les croquis D et E sont tête bêche les témoins ne pouvaient pas le voir dans ce sens.

Par contre pour le témoin la direction serait bonne si la position de la tête ne différait pas des 2 autres. Quant aux 2 gendarmes leur croquis n'indique pas la direction.

Les enquêtes sont toujours difficiles. . .

NOUS DEMANDONS A CEUX QUI NOUS ENVOIENT DES TEXTES, QUI SONT DES REPONSES A TEL ARTICLE OU ETUDE, DE SE LIMITER A MOINS D'UNE PAGE DACTYLOGRAPHIEE ; CECI AFIN DE POUVOIR LES PUBLIER LE CAS ECHEANT.

Dans le Calvados

Enquête de M. Guillaume CHEVALLIER

DATE : 11/3/1977

HEURE : 20 h 30 environ, pendant 25 minutes

LIEU : Merville-Franceville-Plage

TEMOINS : Mr BREARD sa femme et Mme PERRIN et son fils.

Mr Bréard rentrait de son travail au volant de sa renault 16 et arrivant au niveau du pont de Cabourg, il aperçoit dans le ciel un objet intensément lumineux de couleur jaunâtre affectant la forme d'un disque dont le diamètre apparent correspond approximativement à 4/5^o de celui de la pleine lune.

Monsieur Bréard observe l'objet à travers son pare-brise car l'ovni le précède en gardant toujours la même distance entre lui et la voiture qui roule à 70, 80 km/h. Le témoin est littéralement subjugué par ce qu'il voit, comme il pleuvait légèrement le témoin avait branché les essuie-glaces de sa voiture il constate que ceux-ci vont anormalement vite. Arrivé à la sortie du Home bourgade située à 2 km de Franceville, l'ovni effectue un virage à angle droit et s'éloigne sur la droite du témoin en direction de la mer. Une fois à Franceville Mr Bréard se dirige immédiatement sur le parking donnant sur la plage où il espère retrouver l'ovni. Effectivement, il observe maintenant l'ovni qui s'est stabilisé au-dessus de la mer au large de Ouistreham. Il eut l'idée alors de se servir de son avertisseur sonore pour attirer l'attention de la famille Perrin. Mr Perrin étant absent, Mme Perrin et son fils observèrent depuis leur balcon l'ovni, équipés d'une paire de jumelles. Aux jumelles, l'objet avait la forme d'un «haricot» avec des lignes courbes verticales plus lumineuses que l'ensemble de l'objet. Puis Mr Bréard est rentré chez lui pour se munir de sa paire de jumelles plus puissantes que celles de Mme Perrin et lorsqu'il est revenu sur place il était accompagné de sa femme. Ils purent ainsi observer l'ovni qui était devenu légèrement verdâtre. L'objet se mit alors à se déplacer légèrement en prenant une forme légèrement ovale en accélérant d'abord doucement, puis de plus en plus vite et reprit sa forme première de disque, pour disparaître définitivement en direction du large.

A noter que Mme et Mr Bréard ont été relativement impressionnés par cette observation.

Le Jeudi 17 Mars 1977, Mr Bréard qui cette fois était accompagné de son fils aîné allait refaire approximativement la même observation. Approximativement à la même heure vers 20 h 15, 20 h 20, revenant de Dives mais cette fois-ci seulement à partir de la moitié du Home. Comme pour la première observation l'ovni se déplaçait en ligne droite, mais cette fois-

ci d'une altitude beaucoup plus élevée ainsi qu'à une vitesse bien plus rapide. A la sortie du Home l'ovni partit à nouveau en direction de la mer, et Mr Bréard se dirigea à nouveau directement sur le parking de Franceville. Là ils aperçurent l'objet situé cette fois-ci beaucoup plus haut que la première fois, qui au bout d'un certain temps disparut derrière des nuages. Et au bout d'un moment en direction et au large du Havre ils observèrent dans une portion de ciel dégagé un objet orange qui scintillait de la grosseur apparente de 4 ou 5 étoiles réunies. Après avoir dîné Mr Bréard est revenu ainsi que ses 3 enfants, ils purent alors observer un autre objet bleu qui se déplaçait, en direction de Ouistreham, à nouveau Mr Bréard avertit la famille Perrin, Mr Perrin réussit à filmer l'ovni, tandis que son fils le photographiait. Aux jumelles le fils de Mr Perrin observa des hexagones «dessinés» sur ce dernier objet. Entre temps le premier objet observé par Mr Bréard était réapparu au large de Ouistreham. Un voisin de Mr Bréard a également assisté à cette deuxième soirée d'observation. Au bout d'un certain temps les témoins abandonnèrent leurs observations pour regagner leurs foyers respectifs.


DATE : Début Juillet 1976

HEURE : Vers 20 h 30, 21 h

LIEU : Merville-Franceville-Plage

TEMOIN : Madame RENAUD

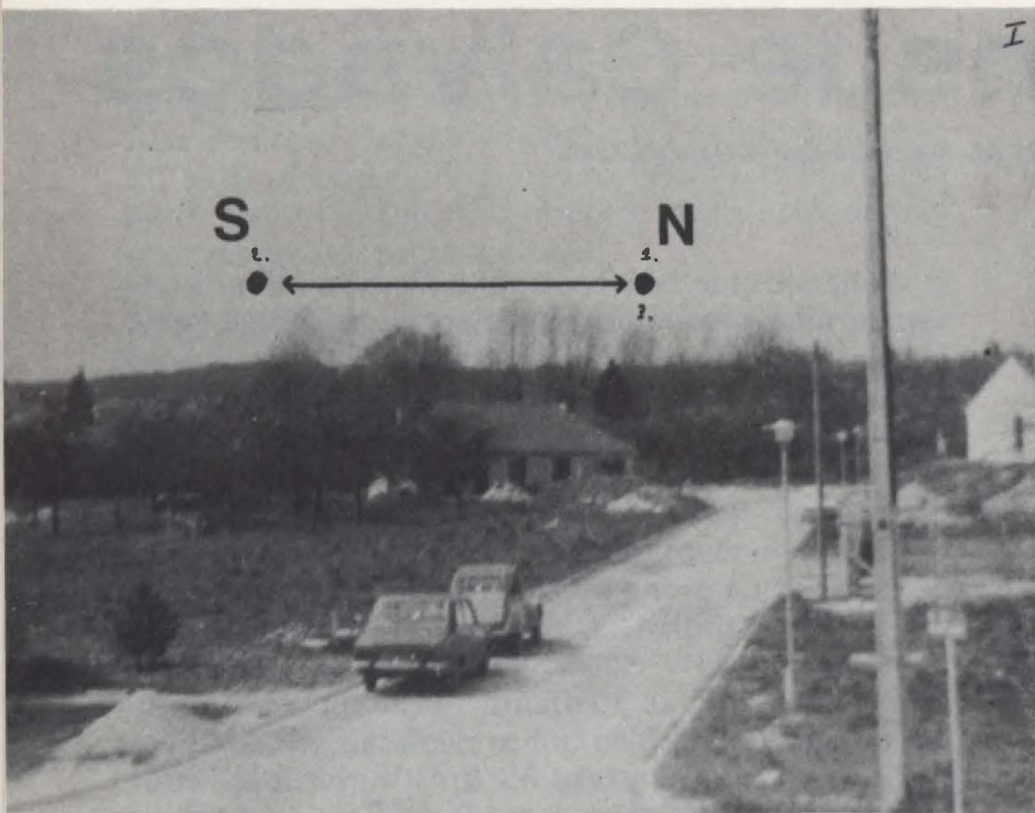
Alors qu'il commençait à faire nuit, Madame Renaud une commerçante de Franceville a vu une boule de feu de couleur rouge, de la grandeur apparente de celle de la pleine lune, descendre à la verticale juste au-dessus de sa maison puis remonter et disparaître d'un seul coup sur place. A aucun moment l'ovni n'a laissé de traînée lumineuse. Mme Renaud est le seul témoin connu de cette apparition.

courrier  **o ovni,**
o parapsychologie et
o hypothèse extraterrestre

Il est devenu assez courant depuis quelques temps de trouver associés les objets volants non identifiés et la parapsychologie. Cette hypothèse n'est pas récente mais il semble que ceux qui l'avaient émise n'avaient guère suscité beaucoup d'intérêt. Par contre, peut-être est-ce une coïncidence ce type d'explication connaît un regain d'intérêt, depuis que notre aventure spatiale a mis en exergue nos limites actuelles dans le domaine des vitesses ; de l'énergie emmagasinable etc. . . etc. . .

Il est certain que des éléments existent qui peuvent susciter l'intérêt de certains ufologues sur cet aspect du problème, mais il existe aussi quelques contradictions. L'article de Monsieur Viéroudy s'attache à démontrer la similitude entre les profils psychologiques de divers témoins et les sujets PSI. Une première question se pose alors, tous les sujets PSI dont on a pu scientifiquement contrôler les performances

(Suite bas de page 34)



observation
d'un objet à
basse altitude
à Mouroux
 (Seine-et-Marne)
en
mars-avril 1974

Enquêteurs :
MM. Gérard BAREAU
Patrice SERAY

NOTES : L'Enquête qui suit est la suite des événements ayant eu lieu en Seine-et-Marne (77) et dont une première partie a été publiée dans LDLN de Juin-Juillet 76 dans le n° 156.

ENQUETE :

TEMOINS : Trois personnes désirant conserver l'anonymat.

Déclaration du père. Vers 23 h il a vu un point lumineux de couleur rouge-orangé qui montait et descendait (ce point varie avec la déclaration du fils) différent d'un hélicoptère ou d'un avion, puis l'objet s'est éteint. De par son métier (que nous taïrons également) le père décide de ne pas en dire plus.

Déclaration du fils : Il a environ 22 ans. Il situe l'observation en Mars (très probablement, nous y reviendrons) ou en avril 74. Les conditions atmosphériques étaient bonnes, il faisait nuit, «Je crois qu'il faisait beau» nous dira-t-il. Il n'y avait pas de vent.

L'observation a été faite du balcon du pavillon des témoins.

L'objet : Boule rouge de la taille d'une balle de ping-pong à environ 4 kms des témoins. (Distance calculée par nous). Il se situait moins haut qu'un avion et allait très lentement. L'objet était au-dessus de la forêt de Malvoisine. Sa hauteur à environ 40 mètres du sol, «Au ras des arbres, pour ainsi dire» précisa le témoin. Ils purent (sa mère et lui) l'observer pendant environ 20 mn. Son père n'arrivant qu'à environ cinq minutes de la fin.

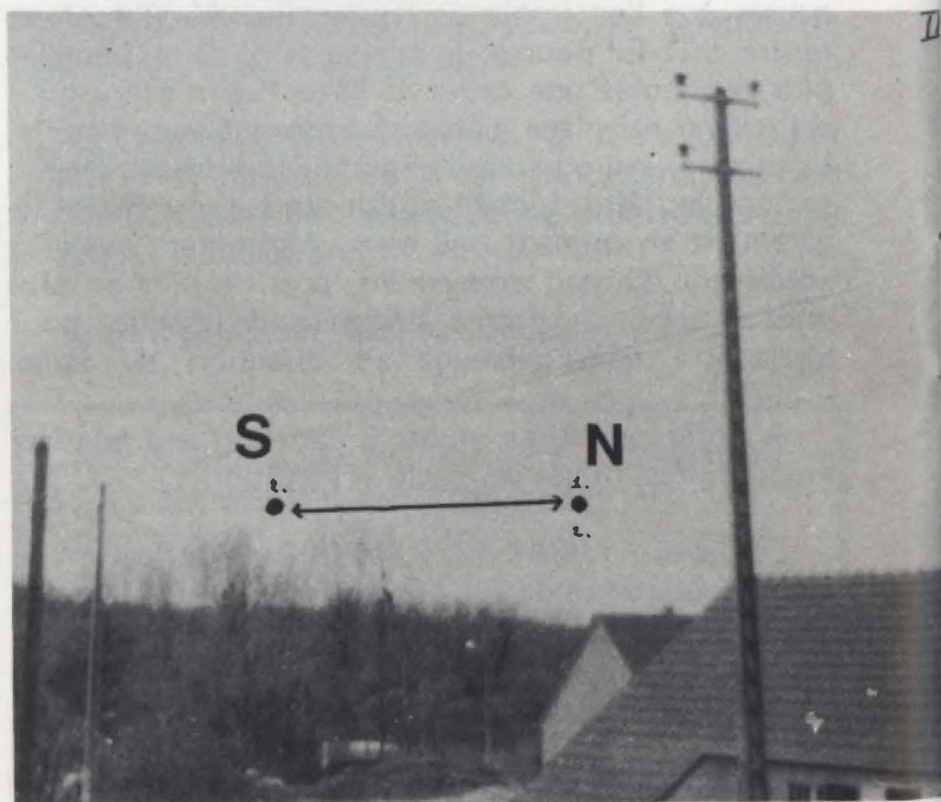
Extrait de la bande magnétique : «On a vu comme une boule rouge au-dessus des arbres de la forêt (voir photo-montage n° 1). Ça restait un moment immobile, sur place et ensuite se déplaçait horizontalement (et non verticalement comme le dit le père). Après ça revenait au point de départ. La direction est sensiblement N.S. Il y eut 2 à 3 déplacements pen-

dant la durée de l'observation. (C'est-à-dire d'une part que l'objet restait stable entre chaque déplacement et d'autre part qu'il allait très lentement).

Par rapport aux arbres, poursuit-il, c'était pas tellement haut et beaucoup plus bas qu'un avion. La luminosité était comparable à celle d'un feu d'avion, mais la vitesse était bien inférieure. Il n'y avait pas de traînée, ni aucun bruit. Mais vu la distance... Le rouge se détachait bien sur le ciel. Ça a disparu très rapidement comme en s'éteignant».

Sachons également que d'autres témoins ont vu cet objet. Mais hélas ils se taisent. Nos témoins avouèrent qu'ils s'intéressaient aux OVNIS avant leur expérience.

Calcul du Ø de l'objet : D'après les indications des témoins et d'après les constatations sur le terrain même nous sommes arrivés à 120 mètres de Ø, ce qui nous semble énorme...



La photo n° 2 complète utilement l'observation . . .

Une autre personne aurait vu l'objet de Mouroux. Il nous fut (encore une fois hélas) impossible de la faire parler. Cependant voici le peu que nous avons pu savoir. Nous ne pouvons donner les explications que nous a faites le témoin, dans une telle revue . . .

Le lieu est Faremoutiers petite ville se situant à environ 8 km de Coulommiers.

Le nom des témoins restera, là aussi, confidentiel. Il reste dans nos dossiers déjà lourds, et qui s'alourdiront encore, nous en sommes certains.

La date semble être la même que pour l'observateur de Mouroux. Sans plus. Les témoins au nombre de quatre virent une énorme boule rouge au-dessus de leur ville. Ils situent l'objet à environ 4.000 m d'altitude et purent l'observer pendant 10 mn. L'énorme engin disparut vers l'Est. Or au même moment à la même heure M. Jean C. . . et sa femme aperçoivent eux aussi le même objet. Et à quelques kilomètres de là . . .

Nous sommes en train d'effectuer l'enquête que nous vous ferons parvenir d'ici peu, nous l'espérons.

Après cette série d'enquête nous nous sommes rendus à Chaumes en Brie où eut lieu l'observation de M. Peccavet (du 6 mars 74) et celles de M. X . . .

(voir LDLN 156). Nous avons pris contact avec une certaine Muguette. Femme âgée résidant dans un hospice. Hélas et mille fois hélas nous n'avons pas pu (malgré la rencontre du témoin) faire notre enquête. Notre témoin devant se rendre à l'Hôpital pour y subir des examens. Cependant un rendez-vous a été convenu . . . D'autres informations nous sont parvenues et en conséquence l'affaire du Pays Briard continue. Nous nous en chargeons étant sûrs que nous aurons des surprises . . . Nous nous devons de vous faire parvenir ces informations pour respecter notre parole donnée à vous (M. Lagarde) et surtout à nos lecteurs . . .

Note : La photo n° 3 où figure M. Seray Patrice montre l'endroit d'où a été vu l'objet de Mouroux. . .



En Moselle

Enquête de Bernard WAGNER - Gilles BRETTELLÉ

NOM : BIVER Marcel, Eleveur de volailles (il s'agit de Mme BIVER)

ADRESSE : CHEMERY LES DEUX (Moselle) Région de BOUZONVILLE

DATE DES FAITS : 25 Octobre 1976, 20 heures

LES FAITS

Madame BIVER regarde la télévision en compagnie de deux de ses fils âgés de 15 et 8 ans ainsi que le Commis de la ferme. Vers 20 h alors que d'une part la télévision est allumée ainsi que la lumière de la salle où ils se trouvent, un bruit très sec retentit aux volets (comme une pierre que l'on aurait lancée violemment cite le témoin) puis les témoins peuvent apercevoir collée au volets, à l'extérieur une boule jaune foncé, qui malgré l'éclairage de la pièce est parfaitement distincte.

Cette boule a un diamètre d'environ 30 cm. Environ 5 minutes après, alors que la première boule avait disparu un autre bruit sec se reproduit, mais cette fois la boule est nettement plus grosse et semble occuper la totalité de la surface du volet. La couleur elle aussi est différente (vert clair). Là, la peur s'empare des témoins qui voient immédiatement le rapprochement avec l'affaire LUCARELLI qui s'est produite 24 h auparavant. Malgré l'ordre de sa patronne le Commis refuse de sortir pour voir ce qui se passe (pourtant ce n'est pas le genre d'homme à s'effrayer pour un rien) Ce n'est qu'une heure après lors du retour de Monsieur BIVER que celui-ci, d'ailleurs pour rassurer tout le monde fera une «Patrouille» jusqu'au lieu de l'observation de Monsieur LUCARELLI, et ce sans résultats. Un fait bizarre le fils âgé de 15 ans, a aperçu 48 h avant, donc la veille de l'affaire LUCARELLI, une boule verte qui paraissait le suivre, et ce jusqu'à la maison, celle-ci avait un mouvement ascendant et descendant comme un «ascenseur» (pour citer

Suite bas de la p. 24



Bilan d'étude du phénomène **ovni** dans le Morbihan

ANALYSE DE 60 OBSERVATIONS CONNUES AU 15-7-77

par J. L. Brochard, (délégué régional)
et toute l'équipe d'enquêteurs du Morbihan

Il est à noter que nous avons repris le même canevas utilisé par M. Claude FRITZ, dans sa propre étude publiée dans LDLN n° 154, d'avril dernier. Celui-ci nous a paru en effet extrêmement clair et par ailleurs, l'adoption du même principe ne pourra que faciliter la tâche de nos amis amateurs de statistiques.

A – DONNEES GENERALES

1 – Origine des rapports :

– Enquêtes personnelles et du groupe LDLN Morbihan : 23 cas (38,3 %)

– Coupures de presse spécialisée ou non : 37 cas (61,6 %)

2 – Fichier Régional :

– Chaque nouveau cas fait l'objet d'une fiche technique circonstanciée afin de permettre une consultation de la part de l'enquêteur, quand le besoin s'en fait sentir.

– Par ailleurs, chaque enquêteur Morbihannais a par devers lui, une liste complète des observations intéressant la région Bretagne.

B – RESULTATS OBTENUS

Les présents résultats sont susceptibles de changement, en raison d'un part de l'actualité, et d'autre part des nouveaux cas d'observations qui sont portés à notre connaissance dans le cadre des investigations et appels à témoignage.

Suite de la p. 23 . Moselle

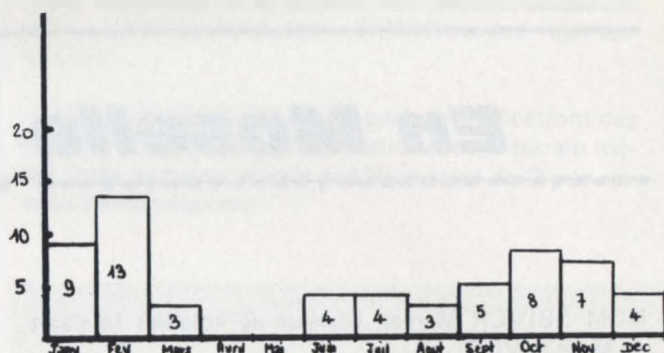
l'expression du témoin) le jeune garçon eut très peur et ne voulut pas coucher dans sa chambre tout seul. Inutile d'imaginer l'effet que produirent les deux boules aux volets 48 h après. Il est à noter une certaine réticence de la part des témoins pour nous confier leur observation, ceux-ci ayant été ridiculisés par la PRESSE locale, en l'occurrence «LE REPUBLICAIN LORRAIN», qui publia dans la rubrique INSO-LITE, une photo prise sur le lieu de travail de Mme BIVER titrée «QUAND LES EXTRA-TERRESTRES FRAPPENT AUX VOLETS . . .» Ce journal n'en n'est pas à ses débuts, lorsqu'il s'agit de tourner au ridicule des déclarations faites en toute confiance par des témoins qui ne peuvent, manque d'informations s'adresser ailleurs. Nous risquons de perdre des témoignages importants à la suite de tels procédés. Ces impressions nous ont été confiées d'ailleurs par les témoins eux-mêmes.

1 – Répartition dans le temps :

a) Par Année :

1898	1 cas
1946	1 cas
1948	1 cas
1952	2 cas
1953	1 cas
1954	7 cas
1961	1 cas
1965	2 cas
1966	1 cas
1968	3 cas
1969	1 cas
1970	1 cas
1971	4 cas
1973	1 cas
1974	12 cas (Implantation de la Délégation)
1975	7 cas
1976	9 cas
1977	5 cas (arrêté au 15 Juillet 1977).
	<u>60 cas</u>

b) par Mois : Il s'agit ici d'une moyenne générale.



c) au cours de la journée :

- de 18 h à 20 h – 12 cas (20 %)
- de 20 h à 11 h – 18 cas (30 %)
- de 22 h à 24 h – 4 cas (6,7 %)
- de 01 h à 09 h – 15 cas (25 %)
- de 09 h à 18 h – 6 cas (10 %)

En ce qui concerne les cinq cas restants, il n'a pas été possible de déterminer l'heure d'observation.

Il ressort donc que 34 cas (56,6 %) ont été observé entre 18 h et 24 h.

Il ressort donc que 21 cas (35 %) ont été observé entre 24 h et 18 h.

- 2 – Durée des Observations :
- Quelques secondes : 19 cas (31,6 %)
 - Une minute environ : 17 cas (28,3 %)
 - De 1 à 15 mm : 16 cas (26,6 %)
 - De 15 à 30 mm : 8 cas (13,3 %)

3 – Les Témoins :

- 1 témoin : dans 13 cas, soit : 21,6 %
- 2 témoins : dans 16 cas, soit : 26,6 %
- 3 témoins : dans 2 cas, soit : 3,3 %
- 4 témoins : dans 5 cas, soit : 8,3 %
- Plus de 4 témoins : 24 cas, soit : 40 %

Il est à noter que dans 6 cas, il y eut plus de 10 témoins.

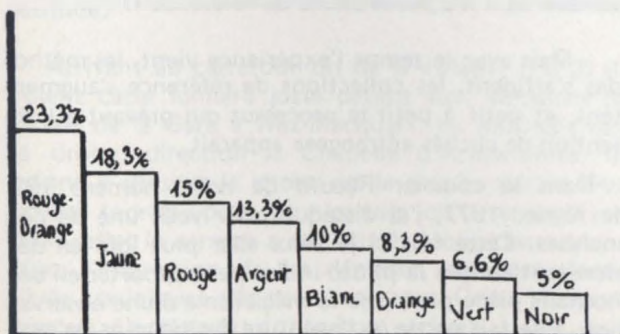
4 – Caractéristiques du Phénomène Observé :

- a) Type d'engin observé :
- boule ou ovoïde : 18 cas soit 30 %
 - disque : 10 cas soit 16,6 %
 - cigare : 7 cas soit 11,6 %
 - un point : 3 cas soit 5 %
 - Étoile insolite : 3 cas soit 5 %
 - S.V Classique : 9 cas soit 15 %
 - Non précisé : 5 cas soit 8,3 %
 - Cas présentant plusieurs aspects : 5 cas soit 8,3 %

- b) Luminosité :
- Très lumineux : 26 cas soit 43,3 %
 - Lumineux : 11 cas soit 18,3 %
 - Sans luminosité : 9 cas soit 15 %
 - Non précisé : 14 cas soit 23,3 %

- c) Couleur :
- rouge : 9 cas soit : 15 %
 - orange : 5 cas soit : 8,3 %
 - rouge-orangé : 14 cas soit 23,3 %
 - vert : 4 cas soit 6,6 %
 - bleu : Néant
 - jaune : 11 cas soit : 18,3 %
 - argenté : 8 cas soit : 13,3 %
 - blanc : 6 cas soit : 10 %
 - noir : 3 cas soit : 5 %

- d) Détails observés sur l'OVNI :
- Hublots seuls : 2 cas
 - Antennes seules : Néant
 - Feux fixes : 3 cas
 - Feux clignotants : 3 cas
 - projecteurs : 4 cas
 - lumière solide : Néant
 - coupole centrale : 1 cas



- e) Vitesse de l'OVNI :
- Très rapide : 23 cas
 - moyenne : 13 cas
 - lente à immobile : 21 cas
 - variable : 3 cas

- f) Apparition-Disparition :
- Apparition instantanée : Néant
 - Disparition : 6 cas
 - Apparition et Disparition instantanées : Néant

- g) Dimensions :
- Supérieure à la Pleine Lune : 13 cas
 - Egale à la pleine lune : 5 cas
 - Inférieure à la Pleine lune : 18 cas
 - ressemblant à un point : 3 cas
 - non précisé : 21 cas

5 – Zones survolées :

- Au-dessus d'une ville : 25 cas soit 41,6 %
- Au-dessus d'un village : 16 cas soit 26,6 %
- En rase campagne : 17 cas soit : 28,3 %
- En mer : 2 cas soit : 3,3 %

6 – Effets physiques et physiologiques :

Aucun effet particulier à signaler dans les 60 cas recensés à ce jour, si ce n'est pour certains témoins :

- mal aux yeux.
- Modification du sommeil.

et effet sur les animaux (chiens) qui perçoivent le phénomène avant le témoin.

7 – Divers :

- Plusieurs OVNI signalés ensemble : 3 cas soit 5 %
- Atterrissage vérifié (enquête en cours) : 1 cas soit 1,6 %
- Avec Humanoïdes (enquête en cours) : 1 cas soit 1,6 %

CONCLUSION :

Au même titre que M. Claude FRITZ pour son étude, nous en tirerons peu, car les résultats ici exposés n'ont qu'un caractère partiel. En effet, chaque nouvelle enquête nous apporte de nouveaux témoignages récents ou beaucoup plus anciens. . . Ceux-ci risquent donc de modifier sensiblement les valeurs établies ici. Il n'en demeure pas moins que certaines caractéristiques deviennent points communs avec d'autres déjà établies et les confirment si besoin était.

**Faites des adhésions
autour de vous.
Plus nous serons
nombreux, mieux
vous serez informés.**

Hormis l'étude des traces, fragments et débris, qui depuis trente ans n'apporte que controverses, le seul matériel objectif reste la photographie. Elle a l'avantage de s'intégrer dans le récit du témoin — (et par là même de permettre toutes comparaisons) — de rester identique à elle-même, de ne point se modifier avec le temps, comme il en est des récits et des traces, et enfin, d'être étudiable tout à loisir, comparée, disséquée, abandonnée et reprise dans le calme du bureau ou du laboratoire.

L'idée de former des réseaux de photographes — chasseurs d'OVNI — est certes séduisante, mais vouée à un échec cuisant. La persévérance, lorsqu'elle va au delà de la lettre de renseignements, dépasse rarement quelques dizaines de clichés.

Pourquoi insister ? Il ne faut jamais forcer son talent. Il est plus profitable de tirer les leçons de cet échec, aussi décevantes qu'elles soient : les Ufologues ne reconnaissent l'autorité de personne (et ce faisant, ils ont parfaitement raison) puisque personne ne détiendrait de succès dans l'étude, par conséquent il leur paraît oiseux de participer à une activité pour laquelle ils ne se sentent pas motivés, et en laquelle ils ne croient pas !

D'autre part l'ufologie est ressentie, plus ou moins consciemment, comme une expérience personnelle, une quête du Graal, solitaire et passionnée. L'Ufologue ressemble comme un frère à l'alchimiste. Inlassablement il redécouvre, en se croyant le premier, les recettes de la cuisine symbolique et, dans le plus grand secret, il contacte dans son athanor les mêmes fichiers, les mêmes corrélations et les mêmes travaux que ses «frères».

Les notions de méthode, d'objectivité, d'abnégation, de réalisme, de lucidité, d'esprit critique et d'esprit d'équipe, bref, les vertus qui font la force de la recherche, si elles sont largement commentées par les Ufologues sont bien rarement comprises et encore moins appliquées !

Dans la mesure où la recherche ufologique, répond à d'autres préoccupations et n'est que le masque qui recouvre et cristallise l'angoisse métaphysique et les questions eschatologiques de ses membres, elle reste une poursuite spirituelle, certes valable à titre personnel mais qui ne saurait en aucun cas être une science. La connaissance ésotérique, ni vérifiable, ni transmissible, n'est pas la connaissance. Et si elle est indispensable pour l'évolution spirituelle individuelle, elle devient une abomination : la superstition, lorsqu'elle est partagée par le plus grand nombre. Elle est alors capable, sinon de nous rejeter à la barbarie, du moins de nous bloquer dans une infernale stagnation nouveau moyen-âge.

Il est plus qu'urgent que chacun se rende compte de cela. Le progrès spirituel et moral ne peut être

qu'individuel : «la notion même de salut collectif, est une gigantesque duperie» disait Saint Augustin. La seule chose qui se partage, et cela est déjà magnifique, reste la connaissance matérielle. Il faut savoir dans quel camp se place l'ufologie au moment où elle se propage dans le grand public et commence à y exercer ses ravages.

Sachons tirer l'enseignement du passé. Les premières découvertes scientifiques ont causés de profonds remous dans le moyen-âge finissant, et pendant deux siècles la lutte fut chaude car il fallait à tout prix concilier la foi et la raison (savants et théologiens étant les mêmes personnages). Le progrès ne put démarrer que du jour où on se rendit compte qu'il s'agissait de deux domaines différents, la conciliation étant laissée à l'initiative et aux convictions de chacun. Avec, hélas, les excès que l'on sait . . .

Mais revenons aux photographies ! Que reste-t-il à l'analyste ? Puisque la chasse ne donne rien, il ne reste que les photos obtenues par «hasard» ou par chance . . . quand on veut bien lui confier le dossier. Il est remarquable que les photos faisant l'objet d'une exploitation, commerciale ou autre, n'ont jamais subi d'analyse digne de ce nom !

Dans les premiers temps, l'enthousiasme du néophyte aveugle l'analyste et il laisse publier, au bénéfice du doute, des photos pour le moins discutables, tant il vrai que si, comme le dit un scientifique connu, tous ceux qui se penchent sur le problème finissent par y croire, il n'en demeure pas moins vrai que ceux qui travaillent et publient y croient à coup sûr !

Toutefois en tant qu'analyste pour LDLN, je n'ai jamais donné le label «OVNI» à une photographie, pour la bonne et seule raison qu'il est impossible d'identifier un objet comme non identifié, ce qui serait à la fois un comble et un paradoxe !

Un analyste sérieux peut dire qu'un objet photographié est ou n'est pas réel, qu'il est non identifié par lui — dans le sens primitif et littéral du terme — en aucun cas il ne peut dire que la photo représente un vaisseau spatial, un idéo-forme, une projection psy, un ectoplasme extraterrestre ou tout ce que vous voudrez car il ne sait pas à quoi «ça» peut ressembler et il n'a pas le cliché de référence !!

Mais avec le temps l'expérience vient, les méthodes s'affinent, les collections de référence s'accroissent, et petit à petit le processus qui prévaut à l'obtention de clichés «étranges» apparaît.

Dans le courrier Résufo de notre numéro 162 de février 1977, j'ai disséqué pour vous une de ces analyses. Cette fois-ci je veux aller plus loin en démontrant ce que la photo-indice peut apporter en démontant pièce par pièce le mécanisme d'une observation. Elle fait partie de l'aventure, les témoins ne peu-

vent plus rien y changer. C'est la pièce à conviction numéro un qui, tel un cheveu pour Sherlock Holmes permet de reconstituer toute l'affaire !!

C'est vers le milieu de l'année 1977 que le délégué pour le Nord, J.M. BIGORNE me transmet un dossier avec photo, établi par des enquêteurs de ce département, le voici :

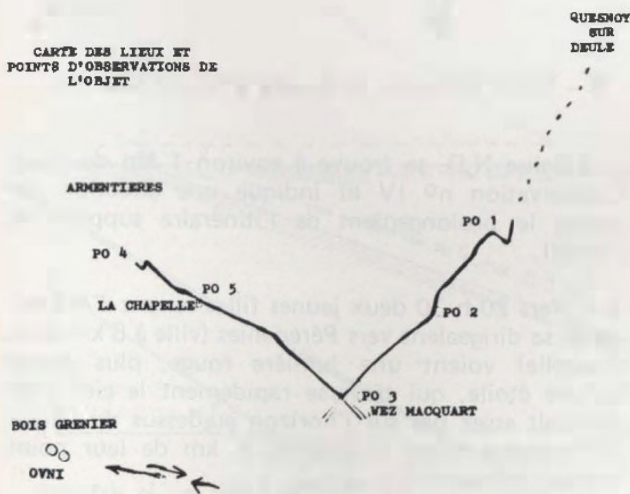
OBSERVATION AVEC PHOTOS D'UN «OBJET» LUMINEUX A LA CHAPELLE D'ARMENTIERES DANS LE NORD LE 7 NOVEMBRE 1976

ENQUETEURS : Philippe BOIDIN, Bruno CARETTE Marc ROUSSEL

TEMOINS : Monsieur J. D . . . (38 ans), son épouse Paule (34 ans), ses enfants : Gaëtan (13 ans), Xavier (11 ans), Ludovic (10 ans)

TEMPS CLAIR :

DUREE D'OBSERVATION : de 17 h 40 environ à 18 h 45 précise.



Mr, Mme D . . . et leurs enfants se trouvaient en voiture (R 12) sur la route D 36, roulant dans le sens Quesnoy-sur-Deule - La Chapelle (carrefour de Wez-Macquart). Aux environs de 17 h 40, Mr D conduisait quand son attention fut attirée par une forte lueur en face d'eux, (PO1) il en fait part au reste de la famille, mais comme lui, ils n'y prêtent tout d'abord pas une grande attention. Voyant que cette lumière était anormalement grosse, ils finirent par en être intrigués (PO 2). C'était beaucoup plus gros qu'une étoile et semblait être à basse altitude.

Arrivant au carrefour dit de la «Bleu», (PO 3) ils voient cette lumière juste devant eux, au-dessus de la rue de la Gare à Wez-Macquart. Ils tournent vers la droite, direction la Chapelle d'Armentières. Ils voient à présent la chose sur la gauche par la vitre arrière (porte), pour être certain qu'il ne s'agit pas d'un reflet le carreau a été baissé. L'objet leur donne alors l'impression de les dépasser, puis de ralentir et de «se laisser» dépasser à son tour. Cela à plusieurs reprises. La route est droite à cet endroit.

Continuant leur route, ils se rendent rue Omer Olivier à La Chapelle pour y chercher leur frère qui est enquêteur LDLN, car à ce moment là il n'y a plus de doute dans leur esprit sur la nature de cette lumière. Si l'on peut dire.

Ayant trouvés porte close, ils vont à deux pas de là, rue Foch, pour observer de nouveau l'OVNI au dessus de la campagne car le point de vue est dégagé à cet endroit (point d'observation n° 4 sur le plan A). Il fait encore relativement jour. Ils y restent une dizaine de minutes et le voient. Là, seul et immobile au milieu du ciel. Il est environ 18 h.

De là, ils retournent chez eux RN 42 (PO no 5).

Rentrés chez eux, ils vont à la fenêtre du 1er étage orientée au Sud-Ouest. Là, ils prennent les jumelles et, dans une certaine agitation, ils observent tour à tour la chose. A la jumelle l'OVNI apparait comme une «pelote de laine» pas très étroite en son milieu, de couleur jaune-orange. Un des enfants n'est pas d'accord sur la couleur, pour lui c'était plutôt blanc. Cette «pelote» est formée de deux boules séparées par une «zone sombre».

Les uns disent (Mme D. et Gaëtan) que les boules sont de la même grosseur, les autres enfants pensent qu'une des boules était plus petite. Mme D. avait l'impression que l'ensemble tournait sur lui même. C'est à ce moment que les photos sont prises par Gaëtan. L'observation dure environ une 1/2 heure, coupée par une absence de quelques minutes pour aller chercher un des enquêteurs LDLN d'Armentières : Mr BAZIN, mais ils trouvent porte close également.

De retour chez eux, les enfants vont regarder la télévision. Mr et Mme D. remontent observer à la jumelle l'objet qui s'était légèrement déplacé en diagonale vers le bas et vers la droite.

Vers 18 h 45, l'OVNI semble descendre et disparaître aux yeux des témoins, caché par les maisons et les arbres.

Toute la famille a été très impressionnée par cette observation. Leur nuit fut agitée et surtout pour le petit Gaëtan qui fit une crise d'asthme suite à l'énervement. Cela dura plusieurs jours. La vue des photos re provoqua les mêmes effets quand elles furent présentées. Ils étaient vraiment très impressionnés.

Lors de l'enquête Mr D . . . est resté très réservé, il ne s'est pas prêté aux questions.

LES PHOTOS (Voir couverture 1er page)

Il y a quatre photos prises par Gaëtan dans l'espace de quelques minutes avec un appareil INSTAMATIC KODAK 255X, réglé sur très nuageux. La focale de cet appareil est de 40 mm environ. PELLICULE : Kodak couleur, chargeur standard.

Les trois premières photos ont été prises à travers la vitre, pour la 4^{me} la fenêtre était ouverte.

Les photos ont été développées dans un premier temps par le laboratoire couleur qui ne les a pas mises sur papier. Ph BOIDIN, photographe, se rendit compte que le négatif était impressionné et fit les tirages noir et blanc ci-joints ; sur le négatif le point lumineux a une grosseur d'environ 1/2 mm sur 1 mm.

Les négatifs ont été ensuite renvoyés au labo couleur pour tirages.

DIMENSIONS DE L'OVNI.

D'après nos calculs (voir additif) entre 50 et 60 mètres d'envergure.

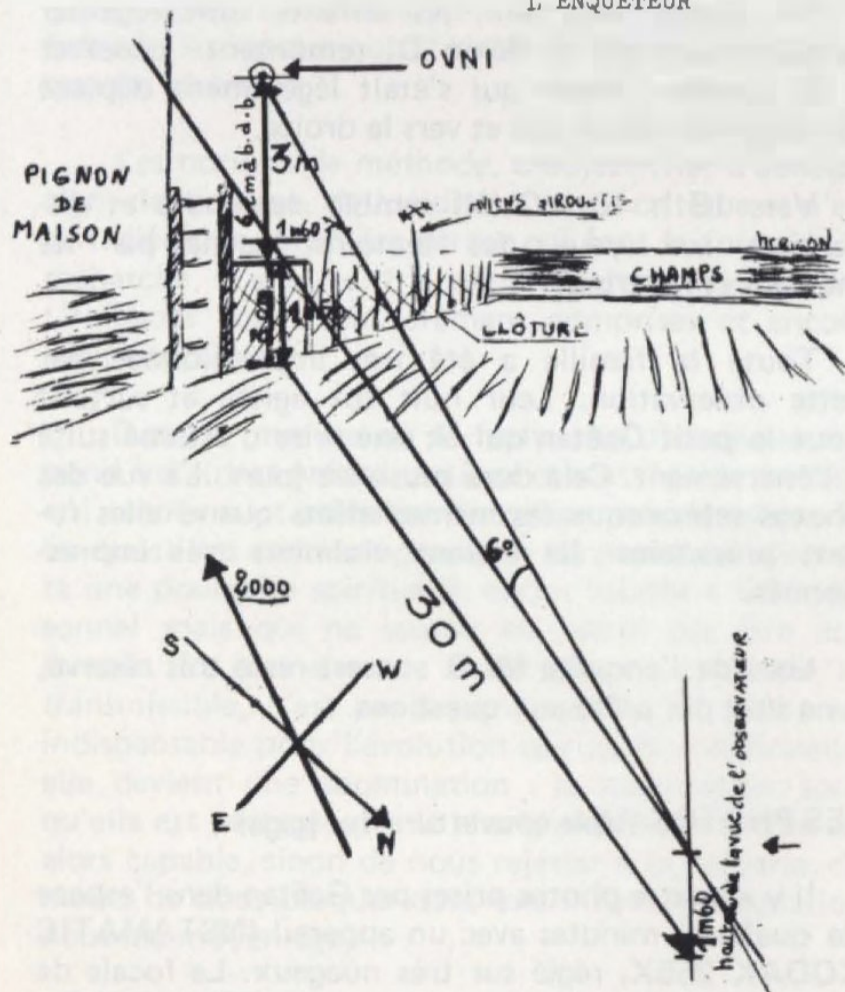
TROIS MANIFESTATIONS LE MEME JOUR

Sans que l'on puisse dire qu'il y ait un rapport avec la première observation, ces coïncidences sont néanmoins troublantes.

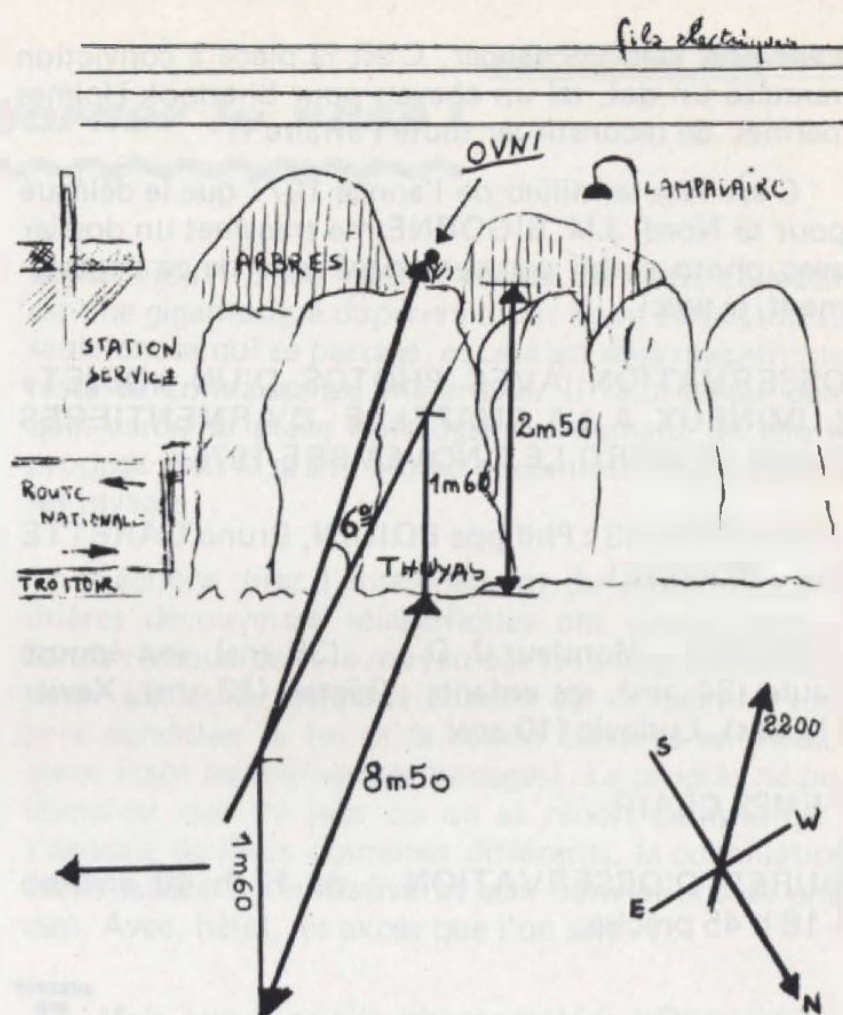
1 - Aux environs de 20 h 30, Monsieur H . . . (ambulancier), revenait du Bourg de la Chapelle d'Armentières et se dirigeait vers le quartier de la Choque par la rue Léon Beauchamps. Il vit ainsi que sa passagère, une forte lueur comme celle que ferait un avion explosant dans le ciel. Cela dura l'espace de quelques secondes. La lueur était de couleur jaune-orange et était concentrée («pas comme un éclair»).

De l'endroit où se trouvaient les témoins, la lueur se trouvait dans l'axe de l'église N.D. de Lourdes, mais semblait bien au delà.

RELEVÉ ÉTABLI PAR
L'ENQUÊTEUR



IV Rue Foch - à la Chapelle d'Armentières



V - Route Nationale. La Chapelle d'Armentières .59.

L'église N.D. se trouve à environ 1 km du point d'observation n° IV et indique une direction qui coupe le prolongement de l'itinéraire supposé de l'OVNI.

2 - Vers 20 h 30 deux jeunes filles venant d'Armentières se dirigeaient vers Pérenchies (ville à 8 km de la Chapelle) voient une lumière rouge, plus grosse qu'une étoile, qui traverse rapidement le ciel. Cela semblait assez bas sur l'horizon au-dessus du village de Lompret, situé à environ 4 km de leur point d'observation.

3 - Vers 19 h 45 à 7 km environ du point d'observation V, un jeune homme s'arrête à un passage à niveau automatique dans la campagne (au «Pont d'Achelle» sur la route de Steenwerck). Soudain son moteur s'arrête ainsi que ses phares. Après un moment, sans intervention de sa part, tout redevient normal. Pas d'observation. Coïncidence ou effet d'OVNI.

Suivent en annexe une épure nantie d'un petit travail de trigo, qui permet à l'enquêteur de placer «l'OVNI» sur la carte au dessus du village de Boisgrenier et deux croquis des lieux d'observation très précisément cotés . . . ainsi que les photos et les négatifs.

ANALYSE

A première vue, un cas parfait, digne de figurer dans tous les fichiers et les photos jetées en pature comme preuve suprême aux foules ébahies. Et quoi ! les témoins sont plusieurs, l'objet suit et joue avec la voiture . . . à plusieurs reprises. Les jumelles précisent sa forme qui sera corroborée par les photos.

L'émotion est vive ; énervement ou effet de l'objet, la crise d'asthme n'en est pas moins réelle, et ces trois autres cas le même soir ! Il faut vraiment la mauvaise foi d'un membre de l'union rationaliste pour ne pas être impressionné par la solidité de cette affaire.

Et si l'on essayait de raisonner sans parti-pris, ni passion ?

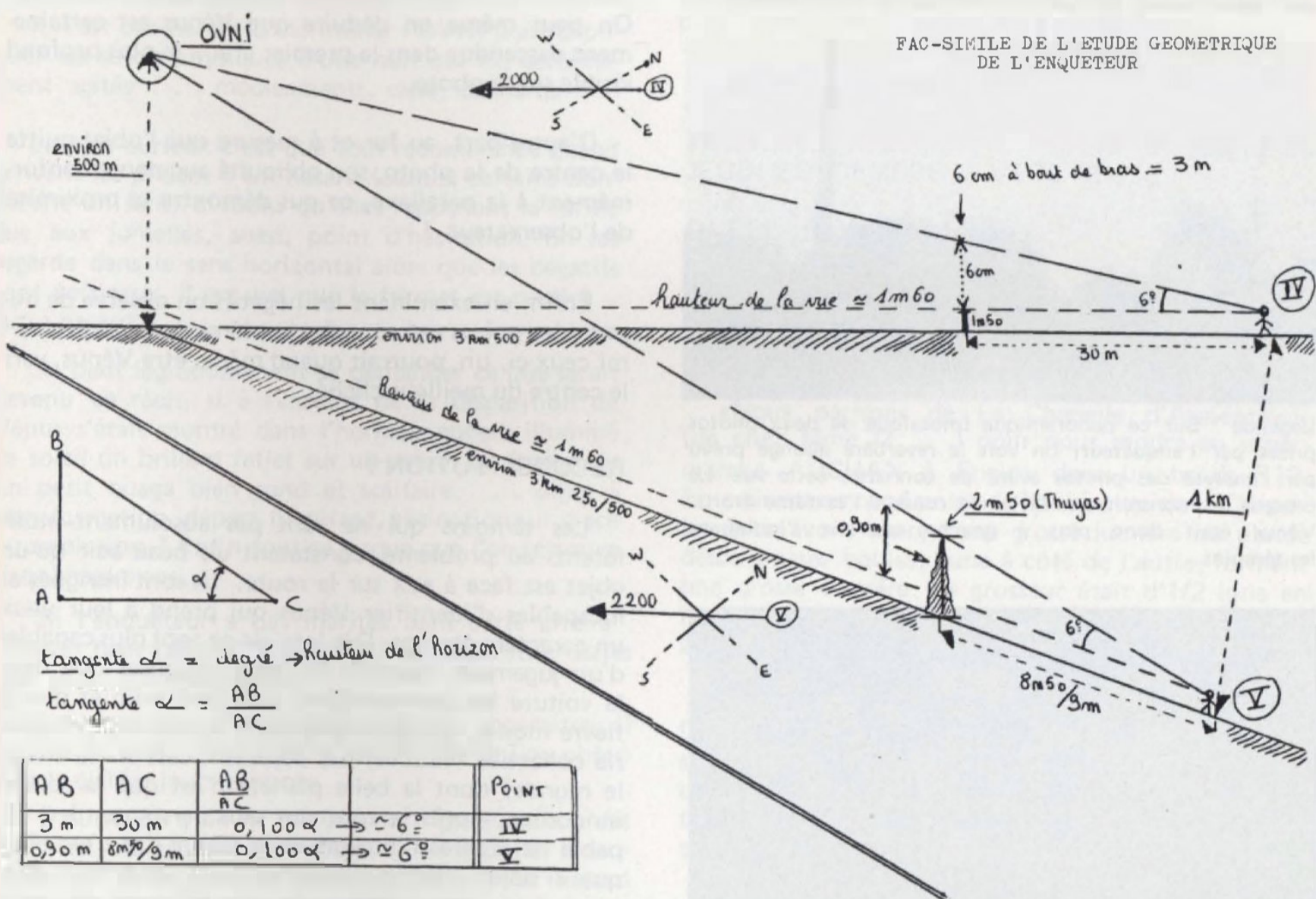
Nous avons quelques éléments positifs (quoiqu'approximatifs) : des heures, des directions, un mouvement descendant qui évoque un objet astronomique, vérifions à tout hasard.

Ce jour là, la planète Vénus, éclatante de blancheur (magnitude - 3,7) se couchait vers 19 h 03. Tiens, tiens, les témoins disent : « beaucoup plus gros qu'une étoile ».

Oui, mais il reste encore bien des choses à expliquer, ces sacrées photos en particulier !

Regardons-les, elles représentent bien deux boules accolées telles que vues aux jumelles. Oui mais, je n'ai pas eu de réponse à la question suivante : « dans les jumelles, les boules étaient-elles horizontales ou verticales ? » — D'autre part il est impossible qu'un appareil tel que celui employé donne des détails invisibles à l'œil nu, on ne devrait y voir qu'un point et non pas les détails observés à la jumelle, lesquels d'ailleurs n'ont rien à voir avec l'aspect de Vénus. A nouveau il faut débrouiller l'écheveau !

Considérons le croquis de l'enquêteur. De l'emplacement où sont prises les vues (V route nationale) on constate qu'il y a au voisinage de l'OVNI-Vénus, un



Cherchons l'azimut et la hauteur de la planète à 18 heures (inutile de pousser les calculs puisque les témoins n'ont pas observé, que je sache, avec un chronographe et un théodolite !)

Vers 18 heures donc, la hauteur est de sept degrés environ et l'azimut de l'ordre de 215°, il sera de 225° (S.W.) à 18 h 45.

Considérons les hauteurs et les roses des vents fournies par l'enquêteur. . . 6° et un azimut qui pointe le S.W. à la fin de l'observation ! Ça colle parfaitement, l'enquêteur a bien fait son travail. Il a noté que l'objet descend vers l'horizon et l'ouest, au fur et à mesure que le temps passe. Sa trajectoire et celle de Vénus se confondent, c'est donc bien elle.

réverbère. On imagine alors qu'en pointant la planète la lampe se trouve dans le champ photographié, et que vu la médiocre qualité de l'appareil, seul le réverbère est visible. Oui, mais ce lampadaire est rond alors que la photo évoque plutôt un système d'éclairage allongé comportant deux sources.

A ce point il était nécessaire d'avoir quelques compléments, j'ai donc demandé à l'enquêteur de bien vouloir fixer un point très lumineux à l'aide des jumelles et de me dire ce que l'on y voit. Il est possible en effet qu'un léger défaut de parallélisme dédouble l'image. Et dans ce cas, dans quel sens est le dédoublement ? D'autre part je demandais que soit réalisée dans les mêmes conditions et avec le même appareil une photo du site de l'OVNI.

Après de longs mois j'ai reçu une réponse insuffisante mais qui apporte des éléments réjouissants (pour moi) :

1 — Les jumelles ne donnent pas une image parfaitement ronde d'une étoile brillante, mais déformée horizontalement !

2 — Les «boules» étaient horizontales. Dans le dossier joint au premier envoi les quatre photos étaient recadrées et collées sur une feuille et présentaient les boules dans le sens horizontal. Mais l'examen des négatifs prouve que les deux points lumineux sont l'un au dessus de l'autre légèrement obliques.

3 — Une photo de jour (prise avec un autre appareil) montre l'environnement, et dans cet environnement on observe : un lampadaire allongé comportant deux zones brillantes, ampoules ou réflecteurs.



Légende : Sur ce panoramique (mosaïque de deux photos prises par l'enquêteur) on voit le réverbère allongé prévu par l'analyse des photos avant de connaître cette vue. Le croquis ne montrait que la lampe ronde à l'extrême droite. Vénus était donc plus à gauche que ne l'indiquent les témoins.



Sur cet agrandissement l'aspect des deux «boules» (ampoules) apparaît nettement.

(Tirage J. Havard)

CONTRE-EPREUVE

Grâce à ces photos de jour, prises en gros du même emplacement et les focales étant connues, il est possible de se livrer à quelques calculs et comparaisons édifiants.

Tout d'abord les dimensions de l'objet photographié sont parfaitement compatibles avec le lampadaire incriminé.

Ensuite on remarque que d'une vue à la suivante l'image de l'OVNI - lampadaire migre régulièrement du centre vers le haut et la gauche des clichés successifs. L'explication de ce mouvement est une preuve en elle-même ! En effet le témoin centre son viseur sur Vénus, qui hélas n'impressionne pas le film, mais comme elle descend vers le bas à droite le lampadaire poursuit un chemin apparent exactement symétrique. On peut même en déduire que Vénus est certainement descendue dans le premier creux le plus profond visible sur la photo.

D'autre part, au fur et à mesure que l'objet quitte le centre de la photo, son obliquité augmente conformément à la parallaxe, ce qui démontre sa proximité de l'observateur !

Enfin, en examinant les négatifs on observe de minuscules points qui sont des lumières de la rue, et parmi ceux-ci, un, pourrait quand même être Vénus, vers le centre du meilleur cliché.

RECONSTITUTION :

Les témoins qui ne sont pas absolument indifférents au problème, constatent un beau soir qu'un objet est face à eux sur la route. Ils sont intrigués et incapables d'identifier Vénus qui prend à leur yeux un caractère étrange. Dès lors, ils ne sont plus capables d'un jugement objectif. On peut supposer que dans la voiture les commentaires vont bon train et que la fièvre monte. Chacun participant à une sorte d'hystérie collective (ce n'est pas péjoratif, cela arrive à tout le monde) dont la belle planète n'est que la source innocente. Après le tournant plus personne n'est capable de séparer l'illusion de la réalité ; et c'est ainsi que «l'objet» donne «l'impression», selon leurs propres mots, de «les dépasser et de se laisser dépasser, de ralentir, et cela à plusieurs reprises» — la route paraît droite à cet endroit . . .

A ce moment «il n'y a plus de doute dans leur esprit sur la nature de cette lumière» !

Ils ne trouvent pas chez lui l'enquêteur, ce qui augmente la panique (peut-être qu'un témoin «frais» aurait mis un terme à cette transposition de la réalité). Une dizaine de minutes d'observation dans un endroit calme ne leur permet pas de reprendre leurs esprits, bien que l'objet ne varie point.

Chez eux c'est dans une «certaine agitation» (enquêteur dixit) que l'objet est observé aux jumelles.

Point trop brillant, observé avec une optique médiocre, mauvais parallélisme, mauvais réglage, tension qui empêche la bonne convergence des yeux ? Toujours est-il que Vénus se dédouble horizontalement. Un des témoins prend des photos nerveusement (la plupart sont bougées), cependant il centre Vénus sans s'inquiéter du lampadaire qui brille dans son viseur et qu'il ne voit pas car il ne l'intéresse pas.

Sur le négatif la diffusion étant moindre que sur le tirage on voit parfaitement deux noyaux (les deux ampoules) et le bord du réflecteur. Mieux, le témoin parle de quatre photos, car quatre représentent ce réverbère mais, les deux suivantes et dernières de la bande, qui ne le montrent pas, portent les mêmes petits points minuscules que les autres ; c'est donc bien six photos qui furent prises. Oh ! objectivité du récit !

Il n'est pas besoin d'incriminer l'OVNI pour expliquer les suites physiques d'une nuit qui fut certainement agitée . . . médicaments, crise, calmants . . .

Le plus curieux c'est que tout recommence quand arrivent les photos ! Un hasard (auquel certains donneront un sens) a voulu qu'elles rappellent la forme vue aux jumelles, aussi, point d'hésitation, on les regarde dans le sens horizontal alors que les négatifs sont verticaux, il est vrai que le format est carré ! — autre hasard !

On peut légitimement se demander ce que serait devenu ce récit, si à l'instant de la disparition de Vénus s'était montré dans l'horizon encore illuminé de soleil un brillant reflet sur un avion, un ballon ou un petit nuage bien rond et solitaire . . . objet à transformation, départ fulgurant, extinction sur place ou explosion ? Enfin tout ce cirque que l'on retrouve dans chaque cas.

Si l'enquêteur a des mérites dans cette affaire : relevés bien fait, etc. il a aussi commis des étourderies car sa foi brime sa raison.

Le sens des photos aurait du lui apparaître. Il aurait pu aussi s'inquiéter d'astronomie et / ou observer le ciel les jours suivants.

D'autre part, on ne fait pas de trigo quand un des sommets du triangle est mobile d'une quantité inconnue, ce qu'il avait constaté pourtant ! Par hasard (encore, et oui) le point 4 est situé à l'ouest du point 5, tandis que Vénus se déplace en sens contraire des observateurs, ce qui permet de croiser les deux lignes de visée au-dessus de Bois-Grenier où jamais il n'y eut d'OVNI ! Cela répond aussi à l'angoissante question : pourquoi les habitants du village cité ne voit pas l'OVNI qui ne se montre qu'à ceux qu'il choisit !

Si le point 4 et 5 étaient inversés, les lignes divergeraient et l'enquêteur se serait cassé la tête pour rien !

Pour reconstituer toute cette affaire il n'était besoin que d'un peu de jugeotte (même pas de science ni de connaissances spéciales) et de quelques éléments : une bonne enquête et des photos. Il n'est nul besoin d'extraterrestres, d'entités mystérieuses, de mimétisme, de psy, ni de paraquelquechose. Le

fameux principe d'économie est plus que respecté puisqu'il n'y a besoin d'aucune théorie nouvelle !

Quant aux trois autres observations du même soir qui servent de béquilles à cette affaire, elles permettent de dénoncer à nouveau le système de l'amalgame. En effet, elles sont absolument indépendantes les unes des autres comme une enquête particulière à chacune l'aurait certainement démontré.

Nous avons là un système qui évoque ces châteaux bâtis avec des cartes ou des dominos, où il suffit d'ôter un élément pour que les autres s'écroulent.

Quant à l'observation «récurrente» qui vise le même témoin et un parent quelques jours après dans des conditions identiques, elle ne fait même plus l'objet d'une enquête, même sommaire !

La voici, jugez vous même :

PHENOMENE LUMINEUX DANS LE CIEL LE
JEUDI 2 DECEMBRE 76 VERS 18 h 30

DUREE : 5 minutes environ

TEMOINS : Mr et Mme D . . . et Mme R . . .

RECIT DE Mme R . . .

«Nous partions de La Chapelle d'Armentières (de chez Mme D . . .) pour nous rendre au supermarché AUCHAN à Englos dans un break R12. En arrivant au rond-point de l'autoroute de la Chapelle, nous avons aperçu une grosse lumière ou plutôt deux grosses boules, l'une à côté de l'autre, formant une grosse lumière. La grosseur était d'1/2 lune en hauteur et de 2 lunes en largeur. Cela ne ressemblait à rien de connu.

Une fois sur l'autoroute, je me suis assurée que Mr D . . . roulait toujours à la même allure. J'étais assise sur le siège arrière et j'ai gardé la tête fixe. Les deux boules passaient de la vitre arrière à la vitre avant très rapidement, puis revenaient au milieu, puis repartaient. Cela bougeait sans arrêt de place.

Nous sommes arrivés à la sortie : Englos-Haubourdin, nous nous sommes arrêtés pour laisser la priorité. Là, j'ai vu ces deux boules faire 1/4 de tour sur elles-mêmes tout en descendant, puis elles sont remontées à leur niveau initial sans refaire le 1/4 de tour. Nous avons redémarré et je ne les ai plus vues.

Leur couleur : comme un soleil en plein été, jaune clair très lumineux.

Pour moi la chose suivait l'autoroute.

RECIT DE Mme D . . . (Témoin du phénomène du 7 Novembre 1976)

C'était la même chose que la fois passée mais en beaucoup plus gros, comme plus près. J'en ai un moins bon souvenir que la première fois.

C'était deux boules dans une grosse lumière (comme sur la photo). On aurait dit que ça bougeait à l'intérieur, que ça changeait de facette.

Pour moi la couleur était comme l'autre fois, jaune-orangé et non pas jaune clair comme le dit Mme R.

La chose a suivi l'autoroute s'est arrêtée au dessus d'Haubourdin, a fait un quart de tour et est descendue de 5 cm à bout de bras.

NOTE : La bonne foi des témoins ne fait pas de doute. Des centaines de voitures passent sur l'autoroute à cette heure là et nous n'avons pas eu d'autres échos de ce phénomène.

Il est important de noter qu'il ne s'agit pas ici d'un cas particulier. Les témoins ne sont ni plus ni moins crédules que d'autres. L'enquêteur ni plus mauvais ni meilleur qu'un autre.

La même aventure peut survenir à chacun de nous selon nos particularités individuelles et aller beaucoup plus loin. L'important est de démontrer ce mécanisme. La connaissance seule importe même si elle doit nous décevoir.

Il y aura peut-être des Ufologues pour tenter de concilier cette démonstration raisonnable avec leur foi ; qu'après tout quelqu'entité économe n'a pas cru nécessaire de faire plus que d'induire dans l'esprit des témoins une vision d'OVNI à partir de Vénus, ce qui économise l'énergie de son vaisseau spatial ou de son fluide créateur d'ectoplasme . . . Moi, je veux bien, mais nous ne parlons plus le même langage.

Il faut choisir entre la raison et la foi, la science et l'illusionisme.

Si j'en juge par les réactions enthousiastes à mon précédent article de l'an dernier sur la lune-OVNI, cette démonstration d'aujourd'hui risque de plaire. On pousse un ouf de soulagement. Les Ufologues ne sont pas des naïfs : le faux est débusqué, démasqué. Pourquoi ce Ouf ? Simplement parce que nous ne voulons pas la moindre impureté dans l'escarboucle des modernes chevaliers, pas la moindre nuage dans le diamant mystique, pas la moindre fraude dans la pierre philosophale, ce mythe inaccessible.

Les enquêteurs se raffinent. Depuis longtemps ils savent reconnaître les confusions, et se méfier des cas sensationnels mais trop peu documentés. Il ne reste qu'un noyau de cas, apparemment solides qui se réduit comme une peau de chagrin chaque fois que les données sont suffisantes pour les expliquer !

Au moment même où l'Ufologie devient officielle et populaire, plus exactement depuis le fameux article de Pierre North, chacun de nous scie allégrement la branche sur laquelle nous sommes tous assis.

Cette fois nous allons avec ce cas plus loin que l'explication d'une confusion, nous assistons à la fabrication d'un cas OVNI, le mécanisme se démonte. Bien mieux, il permet d'expliquer des cas hautement plus étranges. Chaque enquêteur s'il ne l'écrit pas, sait raconter les enquêtes qui lui ont permis de retrouver la source toute bête et toute matérielle d'une fantastique observation où le témoin vit un véritable rêve éveillé devant un objet banal qu'il n'a pas su reconnaître, et dont la réalité se transpose en fantastique !

Les chevaliers de la table ronde sont las de courir le monde, ils savent maintenant que le Graal est au fond du cœur de chacun d'eux. Il n'est pas objet de science, mais ses apparences et ses fantômes le demeurent ; il reste donc, possible de les expliquer.

Pour vous éviter de refaire la longue quête solitaire je me suis permis d'écrire un livre tout bête, mais tout logique qui s'intitule :

«Et si les OVNI n'existaient pas ?»

Vous y trouverez — j'espère — les réponses qui ne figurent pas dans cet article déjà bien long, quant à celles que vous n'y trouverez pas, elles sont au fond de vous même et ne peuvent être objet de science ni de connaissance autre qu'ésotérique.

Dernière minute : le témoin et l'enquêteur ont pris avec le même appareil, dans les mêmes conditions, une photo du réverbère, et ont obtenu un résultat rigoureusement semblable aux photos d'Ovnis supposés, présentées ici. Nous rendons hommage à leur esprit scientifique et fair-play. Si toutes les enquêtes pouvaient se faire dans cet esprit, que de progrès ne ferions-nous pas !!

UN OUVRAGE D'UN DE NOS COLLABORATEURS :

Et si les OVNI n'existaient pas ?

par Michel MONNERIE

EN VENTE DANS TOUTES LES GRANDES LIBRAIRIES

nouvelles récentes (Presse) condensé de I. TAHON

LE 13 OCTOBRE 1977. VENDÔME (Loir et Cher)

Vers 19 h, 5 gendarmes ont vu un objet beaucoup plus brillant qu'une étoile pendant 5 mn.

(«Ouest France» du 17.10.77)

LE 18 OCTOBRE 1977. GONDRECOURT LE CHATEAU (Meuse)

Vers 19 h 45, M. H. Rundstalter, se rendant de Luméville en Ornois à Gondrecourt, aperçut dans le ciel un objet rond et rouge entouré d'une lueur blanchâtre. Le phénomène suivit le témoin jusqu'à Gondrecourt, avant de s'immobiliser près du bois de Ruère. Le témoin avec un ami, put voir l'engin se déplacer par saccades de haut en bas, et remarquer dans le bois de Ruère une forte lumière ronde très brillante.

(«L'est Républicain» du 20.10.77)

DU 17 AU 20 OCTOBRE 1977. Entre MALAUCENTE ET MONTMIRAIL (Vaucluse)

Vers 19 h 15, M. Benoit et plusieurs personnes habitant Vaison la Romaine, ont vu durant 4 jours consécutifs, des boules lumineuses rouges oranges, évoluant dans le ciel durant 3 mn, avant de disparaître.

(Presse du 16.11.77)

VERS LE 20 OCTOBRE 1977. ST FARGEAU (Yonne)

Un matin, 2 fillettes d'une dizaine d'années, se rendant à l'école primaire, sur la route d'Arquan, aperçurent à 500 m devant elles, en travers de la route, un objet cylindrique allongé, émettant en son sommet une lumière éclatante, variant d'intensité. Plusieurs personnes se rendirent sur les lieux sans rien découvrir de particulier.

(«L'Yonne Républicaine» du 24.10.77)

LE 21 OCTOBRE 1977 BRUAILLES (Saône et Loire)

Vers 18 h 15, au lieu-dit «Patran», un couple de fermiers et des amis ont vu une boule rouge orangé en direction de l'Est, évoluer au ras des arbres d'une forêt. Immobile durant quelques secondes, l'objet se «laisa tomber» en s'allongeant, puis plus rien, et 5 mn après la boule revenait. Un autre témoin du bourg de Le Fay, M. Guichard, aurait suivi lui aussi l'évolution du phénomène.

(«Courrier de Saône et Loire» du 28.10.77)

LE 21 OCTOBRE 1977. FRONTIGNY (Moselle)

Vers 22 h, un homme a vu un disque orangé foncé, se déplaçant d'Ouest en Est. Le même jour dans la région de Reims, 3 personnes ont vu «un cigare» lumineux, dans le ciel. Enfin à Witry les Reims, vers 17 h Mlle Beckrich a observé l'évolution d'un objet en forme de calotte couleur jaune feu.

(«Républicain Lorrain» du 22.10.77)

(«L'Union» du 24.10.77)

LE 23 OCTOBRE 1977. LE MANS (Sarthe)

Vers 22 h 30, M. Y. Pouvreau a observé une très grosse étoile de couleur orange. Le témoin a distingué un engin en forme d'haltère muni d'un feu orange à l'avant et blanc à l'arrière. Un autre témoin, M. Corvaisier a fait une observation similaire sur la route d'Yvre l'Evêque, vers 18 h 30.

(«Maine Libre» du 26 et 27.10.77)

LE 23 OCTOBRE 1977. HOBLING (Moselle)

A 22 h 30, M. Lucarelli a vu un engin de forme allongée («de 15 m») évoluant à une altitude estimée à 100 m. L'engin émettait des lumières rouges, vertes et jaunes. L'objet a suivi le témoin jusque chez lui, puis est reparti selon une trajectoire S.O.

(«L'Alsace» du 26.10.77)

LE 24 OCTOBRE 1977. ROCHAS (Uruguay)

Dans le ciel du district de Rochas, 2 objets en forme de petite assiette, ont été observés. Ils émettaient des lueurs rouges, bleues, vertes et jaunes en se déplaçant lentement à l'horizon, puis ils effectuèrent des manœuvres d'approche vers la terre durant plus d'une heure avant de disparaître. Le milieu de la police se penche sur le phénomène. En ce moment une vague d'OVNI déferle sur l'Uruguay, dans les campagnes, dans les villes ; à Montevideo, en présence de nombreux témoins, laissant des traces de brûlures au sol et des perturbations électromagnétiques.

(«Union» du 25.10.77)

LE 25 OCTOBRE 1977. GUISE (Aisne)

Vers 17 h 15, Mme Duton, vit un gros objet de forme ovale d'où s'échappaient des étincelles en forme de «queue de paon». D'autres témoins ont assisté également au phénomène.

(«L'Union» du 26.10.77)

FIN OCTOBRE 1977. FLOIRAC (Lot)

Dernièrement vers minuit vingt, M. B . . . de Floirac a observé depuis le pont de St Jean, une lueur en forme de grosse étoile se déplaçant d'Ouest en Est. Le phénomène sembla s'immobiliser au-dessus de l'observatoire et le témoin vit se former une sorte de queue de points lumineux rouges, à l'arrière, puis la lueur disparut.

(«Sud Ouest» du 22.1.77)

29 OCTOBRE 1977. ETOUY (Oise)

Vers 20 h sur la route d'Etouy à Bizancourt, M et Mme Bray, ont vu un objet lumineux se rapprocher d'eux jusqu'à être à quelques dizaines de mètres devant eux et à une trentaine de mètres du sol. L'engin semblait 2 fois gros comme la voiture. Le lendemain soir M. Bray est revenu avec sa famille pour assister au même phénomène. Plusieurs autres personnes ont pu voir cette apparition.

(«Le Courrier Picard» du 7.11.77)

LE 5 NOVEMBRE 1977. ST BENOIT L'HERMITAGE (Vienne)

A 20 h 50, M. Baron, sa femme et ses enfants, ont vu de la fenêtre de leur appartement un objet lumineux de forme oblongue, de couleur rose, scintillant sur son pourtour. Le phénomène se trouvait vers le chateau d'eau de la rocade. L'observation dura quelques dizaines de secondes, avant que l'objet disparaisse.

(«Nouvelle République du Centre Ouest du 14.11.77)

LE 6 NOVEMBRE 1977. NANCOIS SUR ORNAIN (Meuse)

Vers 22 h 50, M. Michel Leblanc et 2 membres de sa famille ont vu pendant quelques minutes dans le ciel une lueur semblable à une étoile très brillante, apparaissant et disparaissant en se déplaçant en zig-zag.

(«l'Est Républicain» du 8.11.77)

LE 9 NOVEMBRE 1977. PONT DE L'ARCHE (Seine Maritime)

Vers 15 h 30, M. Brunner a vu dans le ciel en direction des cheminées de la SICA, 2 boules jaunes de la grosseur d'un petit ballon», très proches l'une de l'autre et parfaitement immobiles. Le témoin ne put les observer plus longtemps.

(«Paris Normandie» du 12/11/77)

LE 10 NOVEMBRE 1977. CORCELLES LES MONTS (Côte d'Or)

A 7 h 15 du matin M. Barbas a aperçu à environ 300 au-dessus de l'horizon, une lumière blanche, deux fois grosse comme une étoile, avec un panache court mais large. Puis en compagnie de sa femme durant 20 mn, il observa la lueur qui se déplaçait. Soudain la lumière se transforma en un cigare de couleur grise qui disparut en quelques secondes.

(«Le Bien Public» du 21.11.77)

LE 15 NOVEMBRE 1977. DIJON (Côte d'Or)

Vers 7 h 50 de très nombreuses personnes ont observé dans le ciel pendant 5 mn, un gros point lumineux de forme allongée, à la gauche duquel un peu plus bas 2 autres points plus petits apparaissaient. Ce phénomène disparut brusquement.

(«Yonne Républicaine» du 17.11.77)

(Suite bas de la page 12)

COURRIER (Suite de la page 21)

n'ont pas vu d'ovni, loin s'en faut, et je n'en connais personnellement pas dans l'échantillonnage assez important des sujets étudiés au Rhine's institute de l'université Duke.

Pour ce qui est des témoins d'ovni certains peuvent se dire sujets PSI, mais tout le monde connaît les effets d'une certaine littérature propre à persuader tout un chacun de ses facultés paranormales. Je considère plus sage de nous en tenir aux sujets PSI contrôlés, et alors le pourcentage de témoins d'ovni devient faible. En outre parmi les témoins ovni dont l'aventure est plus vérifiable, un grand nombre d'entre eux ne se disent ni ne sont des sujets psi.

Prenons un exemple modèle comme l'affaire du RB 47 suivi sur 1300 KM en 1957 affaire rapportée par Monsieur Claude Poher. Il est intéressant de constater que la partie la plus intéressante du rapport concerne des données techniques difficilement assimilables à un phénomène parapsychologique. C'est d'ailleurs le cas pour la plus grande partie des contacts radar-optiques. Enfin il faut noter que pour l'instant pour autant que nous puissions en juger, il y a proportionnellement autant de sujets psi ou se disant tels dont les observa-

tions sont à insérer dans les 95 % de méprises, hallucinations et autres canulars.

Autre point intéressant, à mon sens, le profil psychologique de sujets psi bien connus. C'est en particulier dans les phénomènes de Poltergeists que l'on a pu mettre en évidence le caractère perturbé de ceux qui provoquent les phénomènes. Voyons pour mieux situer le problème le profil psychologique de la jeune Anne-Marie Sch. responsable des phénomènes de Rosenheim en Bavière. «Irritabilité, labilité de la personnalité, émotionnalité infantile. Des pulsions non contrôlées surgissent et demandent une satisfaction immédiate, la tolérance à la frustration est très basse. Les mécanismes de l'égo (contrôle et intégration) sont peu développés. Le conflit lié à la sexualité et celui de l'estime par les proches, conduisent à l'agitation et à l'anxiété, et s'expriment par un certain nombre d'agressions. Cette agressivité est sujette à déplacement : bouffées d'agression et de destruction, non dirigées vers l'objet qui déclenche le conflit, mais vers des substituts. Noter aussi la présence de répression et de projection de dissimulation et de fabulation. En un mot la personnalité est extrêmement immature et conflictuelle ; il y a un abîme entre

le désir de se comporter efficacement et les actes inadéquats ; une oscillation continue entre l'envie de l'estime de l'entourage et un complexe d'infériorité intense ; un conflit plus aigu existe aussi entre une envie excessive d'être acceptée par le milieu et la crainte d'être abandonnée. «Ce profil qui a été dressé par le professeur Mischo correspond à celui de nombreux autres sujets Psi déclencheurs de phénomènes particulièrement évidents. Or ceci soulève un point important. Si les perturbations psychologiques peuvent être à l'origine des phénomènes observés, elles opèrent si je puis m'exprimer ainsi pendant la période où le sujet vit son déséquilibre et non à postériori. Dès lors il est difficile de mettre en parallèle à ces faits des données concernant la psychologie de certains témoins Ovni. Il semble notamment que le facteur enfance difficile puisse d'ores et déjà être rejeté vu le décalage dans le temps qui existe entre la cause et l'effet.

Pour le reste, notons que le sujet qui se dit psi et très souvent le tiers qui va l'attester en toute bonne foi, n'ont qu'une très vague idée de ce qu'est le hasard. Or à l'exception des phénomènes de poltergeists et de hantise, c'est la répétition d'une expérience ou d'un phénomène au delà des limites du hasard qui atteste de sa qualité «paranormale». Il semble donc prudent à l'heure actuelle de se borner à ne considérer comme psi que les personnes soumises à ce genre de vérifications ou à des mesures au moyen d'appareils dont le parfait état de marche a été dûment contrôlé. Cette précaution que je pense légitime a, par malheur, pour effet de nous priver des trois quarts du matériel humain disponible. On pourrait peut-être conjecturer sur la valeur des recherches statistiques, mais en 1937 quand éclata la controverse de l'ESP (extra sensorial perception) l'institut américain de la statistique mathématique déclara : «Les méthodes employées pour évaluer l'ESP sont parfaitement valables, et si l'on désire la contester on ne peut le faire sur des bases mathématiques».

Notons en outre que la parapsychologie est une vieille dame plus que centenaire or si des schémas directeurs se sont fait jour, aucun pour l'instant ne débouche sur les objets volants non identifiés. Interrogé sur le rapprochement hatif que faisaient certains, le spécialiste américain D. Scott-Rogo ne rejette pas que parapsychologie et ovni puissent un jour être liés, mais estime qu'il est trop tôt pour envisager une telle hypothèse.

En regardant ces faits, j'en viens à me demander si cette direction de recherche ne répond pas au besoin lancinant d'une réponse. Quand on prend connaissance des travaux de C. Poher en ce qui concerne les Ovnis et les lois de l'optique, par exemple, il faut diablement tordre le problème pour l'insérer dans le cadre de la parapsychologie. En fait comme l'a déclaré Pierre Guérin lors d'une conférence donnée à Toulouse, si ce sont des extra-terrestres nos objections ne sont plus valables et tombent d'elles mêmes, puisqu'ils sont là. Et le fait est que refuser la TET au nom de nos impossibilités actuelles revient à considérer que notre acquis technique et culturel est l'étalon universel. A cela je crois que astro-physiciens et exobiologistes ont déjà répondu.

Pour conclure je voudrais exprimer ma certitude que la TET est toujours la moins médiocre des explications avancées. Je ne prétends pas que l'ufologie et l'étude du psi soient sans parenté, mais je constate que cent ans de parapsychologie ne débouchent pas sur l'ufologie, et que cette dernière ne vient pas à point nommé pour tirer la première de l'ornière. Par contre trente ans d'ufologie quelque peu stagnante veulent annexer la première, il y a là, je l'avoue, un déséquilibre qui me gêne. L'évolution logique de l'ufologie nous amènera peut être un jour à rejoindre les parapsychologues, mais il est encore trop tôt et à l'heure actuelle eux ne veulent guère de nous.

Luc CHAZEL

CONSEILS IMPORTANTS

1) CONTACTS ENTRE ENQUETEURS ET DELEGUES : il est hautement souhaitable que ceux-ci s'amplifient, notamment chaque fois qu'il y a enquête, tout spécialement pour les cas observés au sol ou à proximité, qui revêtent une importance particulière (ces rapports devant comporter tous les détails importants).

2) ECHANTILLONNAGE DE SOL POUR ANALYSES MINERALOGIQUES : un article très clair et détaillé, donnant toutes les indications nécessaires a été publié dans LDLN n° 145, de Mai 1975, pages 24 et 25. Tous les enquêteurs sont invités à s'y reporter, le cas échéant. Pour ceux qui ne disposent pas de ce numéro 145, nous pouvons le faire parvenir (4 frs), ou remettre une photocopie de l'article en question (2,40 Frs). (NE PAS ENVOYER DE VEGETAUX)

3) TEST DE GERMINATION : il semble que ce test est trop rarement pratiqué, malgré l'intérêt qu'il peut présenter après un atterrissage. Prière de se reporter à LDLN n° 134 d'Avril 1974, page 9. Ce numéro est encore disponible (3,50 Frs). Le passage de l'article relatif à ce test peut être photocopié par nos soins (1,60 Frs).

4) PHOTOGRAPHIES DE SITES EN RAPPORT AVEC DES OBSERVATIONS : nous recevons assez souvent de bonnes photos, qui pourraient même figurer sur la couverture de notre revue, malheureusement la plupart d'entre elles comportent des inscriptions au crayon bille ou à l'encre, dont l'esthétique empêche toute publication. Au lieu de situer les éléments des observations directement sur les photos, il est indispensable de les faire figurer uniquement sur un papier calque, relié à la photo par un scotch.

5) NOUVELLE FACON DE PROCEDER DANS L'ETABLISSEMENT DES RAPPORTS

Nous remercions vivement tous ceux qui se sont déjà conformés à la Note détaillée, parue dans LDLN N° 158 d'Octobre 76, page 27, et dont nous rappelons ci-dessous le principal. Le cas échéant, prière de se reporter à notre N° 158.

Il devient maintenant absolument impérieux d'apporter certaines modifications dans l'établissement des divers rapports, sous peine de paralyser certains secteurs de LDLN.

1) Désormais, seuls les cas au sol ou observés à proximité, doivent faire l'objet de rapports très détaillés.

2) Tout le reste doit faire l'objet de condensés, et mis directement sur fiches adressées à Madame GUEUDELLOT 133, rue Léo Bouyssou 40000 MONT-DE-MARSAN, qui s'occupe depuis des années du Service d'Archives de LDLN, et qui doit avoir une tâche facilitée, si nous nous en tenons aux directives ci-dessous :

a) FORMAT DES FICHES : 14,8 x 21 cm (une feuille 21 x 29,7 cm coupée en deux ; c'est le format le plus courant).

b) QUALITE DU PAPIER : pelure (très mince) autant que possible.

c) N'ECRIRE QUE SUR LE RECTO, ET AUTANT QUE POSSIBLE A LA MACHINE A ECRIRE

d) NOMBRE D'EXEMPLAIRES : Chaque cas doit être tapé en 6 exemplaires (le papier pelure se prête bien à cette frappe globale de 6 exemplaires).

Anciens numéros de LDN disponibles, avec leurs sommaires (Suite du N° 166)

(Règlement comme pour les abonnements, voir page 2)

VUES NOUVELLES N° 8. (Juillet 1976) : 3 F.

Esprit scientifique et sciences ignorées. Le mystère des pierres gravées d'Ica (Pérou). Précisions sur l'effet «Kirlian». Observation d'un phénomène lumineux aérien. Tremblements de terre et phénomènes lumineux. Insolite. Courrier.

N° 157. (Août Septembre 1976) : 4 F.

La recherche en ufologie. Un intéressant compte rendu de l'académie des Sciences. Ovni et morts mystérieuses d'animaux. Enquête à Forrières (Belgique). Observation à Erblunga (Corse). Observation d'OVNI dans le Var. Anniversaire à Rabastens (65). Enquête dans l'Allier Enquête en Creuse. Compte rendu d'enquête dans l'Hérault. Observation près du sol en Charente. Objet inconnu à Bouillancourt la Bataille (Somme). Thiaucourt Regneville (Meurthe et Moselle). Courrier Résufo. Nouvelles récentes. Courrier.

N° 158. (Octobre 1976) : 4 F.

Participation des groupements privés aux recherches sur le phénomène OVNI et les frustrations qui en résultent. Ubatuba, Sept 57 : authentiques fragments d'OVNI ? / OVNI à Mandriolo (Corse). Enquête à Piolenc (Vaucluse). Observation à Bédarrides (Vaucluse). Enquête à Cazères (Hte Garonne). Atterrissage avec humanoïdes et traces au sol à Ste Soulle (Charente Maritime). Observation dans le Morbihan. Observation entre Cambrais et Valenciennes (Nord). 1976 : témoignage de Mlle Faa sur l'observation de Taizé (Saône et Loire) en Août 1972. La voiture qui fut téléportée par des OVNI en Rhodésie. Soirées nationales d'observation. Nouvelles récentes.

VUES NOUVELLES. N° 9 : 3 F.

Les «Canali» de Mars : un mystère non encore résolu. Un cas extraordinaire. L'homme adopté par les extra-terrestres. Les OVNI sont-ils des machines vivantes ? Les forces psychiques inconnues. Légendes. Le monde de l'insolite.

N° 159. NOVEMBRE 1976. : 4 F.

L'illusion nexialiste. Réflexions sur la nature des humanoïdes. Le géant lumineux de Domène (Isère). Un nouveau converti à l'existence du phénomène. Près du Cheylard (Ardèche). Atterrissage en 1958 dans les Vosges. Observation près de Compiègne (Oise). Au Nord-Ouest de Maubeuge (Nord). L'Ufo de Pasca-goula et ses occupants (U.S.A.). A Poitiers le rationalisme a perdu une nouvelle bataille. Nouvelles récentes.

N° 160. DECEMBRE 1976. : 4 F.

Notes et réflexions à propos d'une mode littéraire. Résumé de l'article paru sur le cas «Miguel Fernandez» dans la revue espagnole «Lecturas». Nouvelles d'Espagne et d'Argentine. Un OVNI près du lac de Kivu (Zaïre). OVNI au sol à Madagascar. Observation d'un gendarme à l'île de la Réunion. Enquête à Laville dieu-du temple (Tarn et Garonne). Enquête à Lagardelle (Hte Garonne). Enquête dans les Landes. Enquête de M. Jeantheau dans le Loiret. Observation à Quend plage (Somme). Dans les Ardennes. Dans Les Vosges. OVNI vu au sol ou à proximité. A propos de recherches d'archives. Courrier RESUFO. L'étude de spectrophotique du phénomène OVNI. Nouvelles récentes.

N° 161. JANVIER 1977. : 4,50 F.

Faisons le point. Les «cheveux d'ange». Existe-il une base sous-marine d'ovni au large du Vénézuéla ?. Témoignage au Maroc. Un «ange» en Irlande. Enquête sur l'OVNI géant d'Assevent (Nord). Des atterrissages des observations à Wallers (Nord) en 1974. A Thorigny (Seine et Marne). La Selle en Hermois (Loiret). Observation insolite dans le Gapençais. Nouvelles récentes.

DECALAIRE. N° 1. JANVIER. 1977 : 5,50 F.

«A la mémoire des compagnons d'aventure victimes de sirènes». L'Etat Décalaire. Le phénomène OVNI et nous. L'étrange Népomucène Arja. Les structures sonores dans les techniques de musicothérapie réceptives. Quelques limites à la validité de la formule d'Einstein: $E = mc^2$. les univers orthogonaux. Marc Beigbeder, poète et somnambule. Des lignes et des mots . . .

LUMIERES DANS LA NUIT

Imprimé en France — Le Directeur de la publication : R. VEILLITH — N° d'inscription Commission paritaire 35.385

Imprimerie Imprilux, St-Etienne - Dépôt légal 1er Trimestre 1978